RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

CHIFFRES CLES CONSOLIDES…… 2

RAPPORT D'ACTIVITE..... 3

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES..... ...15

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES……..54

ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES……. ..... ……..57

Chiffres clés consolidés

Au 1er semestre 2023, les chiffres clés du groupe Casino ont été les suivants :

En millions d'euros	**S1 2022 retraité[1]**	**S1 2023**	Variation	Variation TCC
Chiffre d'affaires consolidé HT	**11 450**	**10 964**	-4,2%	-1,3%
Marge des activités courantes	3 054	2 713	-11,2%	
EBITDA[2]	**781**	**369**	**-52,8%**	**-51,1%**
Dotations aux amortissements nettes	(615)	(602)	-2,2%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	**166**	**(233)**	n.s	n.s
Autres produits et charges opérationnels non courants	(235)	(1 665)	n.s	
Résultat financier, dont :	**(369)**	**(457)**	**-23,7%**	
Coût de l'endettement financier net	*(184)*	*(204)*	-11,2%	
Autres produits et charges financiers	*(185)*	*(252)*	-36,0%	
Résultat avant impôts	**(439)**	**(2 355)**	**n.s**	
Produit (Charge) d'impôt	110	(481)	n.s	
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	2	(1)	n.s.	
Résultat net des activités poursuivies	**(327)**	**(2 837)**	**n.s**	
Dont part du Groupe	*(263)*	*(2 147)*	n.s	
Dont intérêts minoritaires	*(64)*	*(690)*	n.s	
Résultat net des activités abandonnées	**50**	**(83)**	n.s	
Dont part du Groupe	*4*	*(85)*	n.s	
Dont intérêts minoritaires	*46*	*2*	n.s	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(277)**	**(2 920)**	**n.s**	
Dont part du Groupe	*(259)*	*(2 231)*	n.s	
Dont intérêts minoritaires	*(17)*	*(689)*	n.s	
Résultat net normalisé, Part du Groupe[3]	**(133)**	**(1 332)**	**n.s**	**n.s**

[1] Le Groupe Casino ne détient désormais plus de participation au capital d'Assaí, dont les résultats 2022 et du 1er janvier au 23 juin 2023 sont désormais présentés en activité abandonnée en application d'IFRS 5
[2] EBITDA = ROC + dotations aux amortissements
[3] Des activités poursuivies, voir définition page 13

Rapport d'activité

1. Analyse de l'activité et des résultats semestriels

Les commentaires du rapport financier semestriel sont réalisés en comparaison au S1 2022 sur les résultats des activités poursuivies.

Les comptes du premier semestre 2022 ont été retraités suite au classement de Sendas en activités abandonnées conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Les variations organiques et comparables sont hors essence et calendaire.

Principales variations du périmètre de consolidation

- Cession de Sudeco sur le S1 2023

Activités abandonnées

- Au 31 mars 2023, le Groupe a perdu le contrôle de son activité brésilienne de Cash & Carry (Assaí) qui a été définitivement cédée le 23 juin 2023. En application de la norme IFRS 5, les résultats ont été présentés en activité abandonnée sur 2023 et 2022.

Effets de change	Taux de change moyen			Taux de change clôture		
	30 juin 2022	30 juin 2023	Evolution vs juin 2022	30 juin 2022	30 juin 2023	Evolution vs juin 2023
Colombie (EUR/COP) (X 1000)	4,2784	4,9584	-13,7%	4,3002	4,5436	-5,4%
Brésil (EUR/BRL)	5,5498	5,4831	+1,2%	5,4229	5,2788	+2,7%

Chiffre d'affaires T2 et résultats S1 2023

- Chiffre d'affaires Groupe en baisse au second trimestre avec des ventes en baisse de -6,6% en données publiées, incluant un effet de change défavorable, et une évolution de -1,2% en données comparables
- En France, chiffre d'affaires en baisse de -8,9% en données publiées (-4,9% au T1 2023) et de -6,6% en données comparables (-4,6% au T1 2023)
- Au Latam, évolution totale de -1,8%, avec un effet change défavorable, et de +7,6% en données comparables. GPA enregistre une bonne performance avec une croissance totale de +2%
- Sur le semestre, EBITDA Groupe à 369 M€ (-52,8% vs S1 2022)

CA HT (en M€)	**T2 2022**	Var. totale	Var. comparable
France Retail	**3 316**	**-7,5%**	**-4,2%**
Cdiscount	284	-23,0%	-22,1%
Total France	3 600	-8,9%	-6,6%
Latam Retail	1 927	-1,8%	+7,6%
TOTAL GROUPE	**5 527**	**-6,6%**	**-1,2%**
GMV Cdiscount[1]	668	-23,7%	-13,2%

[1] Données publiées par la filiale

En France :

› France Retail :

Chiffre d'affaires du 2ème trimestre : Les ventes comparables du segment France Retail ressortent à -4,2% au deuxième trimestre.

Les enseignes parisiennes et de proximité restent bien orientées, en progression de +2,6% par rapport au T2 2022.

Les **Super et Hypermarchés Casino** (-15,3% sur T2 2023) ont fait l'objet de **mesures de réajustement tarifaire significatives depuis le début de l'année** (-10% de baisse de prix en moyenne) avec des impacts favorables sur le trafic client et les volumes mais défavorables à court terme sur le chiffre d'affaire.

En particulier, les tendances sur les **supermarchés historiques** continuent à s'améliorer sur le trafic clients désormais positif et sur les volumes. Sur les **hypermarchés**, on note une amélioration séquentielle depuis la baisse de prix en clients et volumes mais l'inflexion est sensiblement moins marquée que sur les Supermarchés. Il faudra davantage de temps pour constater une amélioration durable.

	Variations comparables[1] des ventes		*Variations totales des ventes*	
	T1 2023	**T2 2023**	**T1 2023**	**T2 2023**
Franprix	+6,0%	+4,3%	+6,3%	+2,9%
Monoprix	+4,2%	+2,2%	+0,6%	-2,1%
Proximité	+4,9%	+2,7%	+1,4%	-1,9%
Enseignes parisiennes et proximité	**+4,6%**	**+2,6%**	**+2,0%**	**-1,0%**
Supermarchés	-7,8%	-13,9%	+10,7%	-8,0%
Hypermarchés	-12,4%	-17,1%	-23,2%	-24,9%
Supermarchés / Hypermarchés	**-9,9%**	**-15,3%**	**-7,4%**	**-16,0%**
FRANCE RETAIL	**-0,4%**	**-4,2%**	**-2,3%**	**-7,5%**

Résultats semestriels France Retail : EBITDA France Retail à 102 M€, en retrait de -81,2% sur le semestre en lien avec la baisse significative de l'activité et les baisses des prix en supermarchés et hypermarchés Casino. L'EBITDA des enseignes parisiennes est en hausse de 1,5%.

› Cdiscount :

Volume d'affaires (« GMV ») en retrait de -13% en données comparables vs T2 2022 lié à la baisse des ventes directes (-31%). Le GMV de la Marketplace est de -3% sur la même période. La quote-part Marketplace est en forte progression avec un effet favorable sur la rentabilité.

La rentabilité a poursuivi sa progression ce semestre, avec un doublement de l'EBITDA **à 32 M€** (vs 15 M€ au S1 2022), sous les effets de :

- De la progression de la quote-part Marketplace (58% de la GMV au S1 et 60% au T2) et du développement des **Services Advertising** (revenus +5% sur un an)
- Du **plan d'économies qui est en ligne avec les objectifs fixés** (objectif initial de 75 M€ d'économies en année pleine d'ici fin 2023 + 15 M€ annoncés en avril 2023).

› Dette nette en France[2]

La dette nette s'établit à 5,5 Mds€ au 30 juin 2023 (contre 5,2 Mds€ au S1 2022). La variation semestrielle de dette nette est de -296 M€ par rapport à celle du S1 2022.

[1] Hors essence et calendaire
[2] Périmètre France dont Cdiscount, hors GreenYellow

En Amérique latine :

En Amérique latine, l'**EBITDA ressort en hausse de +3,9% sur l'année (+9,7% à taux de change constant)** :

- Hausse **de l'EBITDA de GPA** de **+45,4%** à taux de change constant
- Baisse de **-3,5%** à TCC de **Grupo Éxito**

Le **spin-off de Grupo Éxito** a été approuvé par l'AG de GPA le 14 février 2023 et devrait être prochainement finalisé sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. Le Groupe détiendrait alors des **participations dans deux actifs cotés distincts**, ouvrant la voie à des **options de monétisation de ces actifs**.

Le Groupe a finalisé la **cession de la totalité de sa participation dans Assaí** le 23 juin dernier après avoir cédé sa participation résiduelle de 11,7%.

En M€	**S1 2022**	**S1 2023**	**Var.**	**Var. TCC**
Chiffre d'affaires Groupe	**11 450**	**10 964**	**-4,2%**	**-1,3%**
dont France Retail	*6 935*	*6 590*	*-5,0%*	*-5,0%*
dont Cdiscount	*795*	*603*	*-24,2%*	*-24,2%*
Volume d'affaires	*1 785*	*1 380*	*-23%*	*-23%*
dont Latam	*3 720*	*3 771*	*+1,4%*	*+10,4%*
EBITDA Groupe	**781**	**369**	**-52,8%**	**-51,1%**
dont France Retail	*539*	*102*	*-81,2%*	*-81,2%*
Marge (%)	*7,8%*	*1,5%*	*-623bps*	*-623bps*
dont Enseignes de distribution hors DCF	*329*	*317*	*-3%*	*-3%*
Marge (%)	*10,7%*	*10,3%*	*-47bps*	*-47bps*
dont Distribution Casino France	*149*	*(217)*	*n.s*	*n.s*
Marge	*3,9%*	*-6,2%*	*n.s*	*n.s*
dont Cdiscount	*15*	*32*	*+111,5%*	*+111,5%*
Marge (%)	*1,9%*	*5,3%*	*+340bps*	*+340bps*
dont Latam	*226*	*235*	*+3,9%*	*+9,7%*
Marge (%)	*6,1%*	*6,2%*	*+14bps*	*+50bps*
ROC Groupe	**166**	**(233)**	**n.s**	**n.s**
dont France Retail	*141*	*(284)*	*n.s*	*n.s*
Marge (%)	*2,0%*	*-4,3%*	*n.s*	*n.s*
dont Enseignes de distribution	*89*	*85*	*-4%*	*-4%*
Marge (%)	*2,9%*	*2,8%*	*-15bps*	*-15bps*
dont Distribution Casino France	*(3)*	*(368)*	*n.s.*	*n.s.*
Marge	*-0,1%*	*-10,5%*	*n.s.*	*n.s.*
dont Cdiscount	*(32)*	*(16)*	*+52%*	*+52%*
Marge (%)	*-4,1%*	*-2,6%*	*-1,5pts*	*-1,5pts*
dont Latam	*57*	*66*	*+16,6%*	*+34,8%*
Marge (%)	*1,5%*	*1,8%*	*+23bps*	*+50bps*

FAITS MARQUANTS DU S1 2023

■ Enseignes de distribution

Expansion du parc et E-commerce

› **Poursuite de l'expansion sur les formats de proximité,** avec l'ouverture de 381 nouveaux magasins sur le semestre (dont 171 ouvertures au T2 2023), portant le parc en France à plus de 8 000 points de vente sur les formats de proximité sur un parc total de près de 9 300 magasins en France.

STRATEGIE DE PARTENARIATS :

› **Partenariat Groupement Les Mousquetaires** :

- Extension de 2 ans des alliances actuelles (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non-Alimentaires, Auxo Achats Non-Marchands) jusqu'en 2028
- Création de 2 nouveaux partenariats : (i) une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur, et (ii) un accord d'approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires
- Cession par le groupe Casino au Groupement Les Mousquetaires d'un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France (HM/SM et proximité) représentant environ 1,05 Md€ de chiffre d'affaires HT, décomposé en deux périmètres de respectivement 549 M€ (cession d'ici fin 2023) et 502 M€ de chiffre d'affaires HT (cession au plus tard dans un délai de 3 ans). Selon l'accord, Groupement Les Mousquetaires s'est également engagé à acquérir auprès du groupe Casino, si celui-ci en fait la demande, un volume complémentaire de magasins représentant 461 M€ de chiffre d'affaires HT (promesse pouvant être exercée pendant une période de 3 ans)

› **Partenariat Amazon** : extension du partenariat avec le lancement d'une nouvelle offre Amazon/Monoprix (-10% de réduction chez Monoprix pendant 6 mois, en magasin et en ligne, pour tous les abonnés Amazon Prime en France), qui devrait permettre de capter et fidéliser de nouveaux clients.

› **Projet de partenariat entre les groupes Casino et Prosol**, selon lequel le groupe Prosol mettrait en œuvre son concept « Fresh » (fruits et légumes, produits laitiers et de crémerie, poissons, viande) au sein des hypermarchés et supermarchés Casino et de certains magasins de l'enseigne Monoprix.

› **Repositionnement des Hyper et Supermarchés Casino**

  › Les Hyper et Supermarchés ont baissé significativement leur prix à fin T1 2023 permettant de viser un indice prix de 110 en Hypermarchés et 115 en Supermarchés (permettant de proposer un prix après abonnement à un indice 100 en Hypermarchés et 105 en Supermarchés).

  › A S27, les indices prix (source IRI) étaient en ligne pour les Hypermarchés (110, soit une baisse de 13 pts depuis fin 2022) et à 113 pour les Supermarchés, soit une baisse de 16 pts depuis fin 2022

› **Renforcement de l'offre Leader Price**

- 100% du parc HM/SM doté d'une offre Leader Price et déploiement de shops in shops Leader Price dans 235 supermarchés et 61 hypermarchés ;
- la quote-part en volumes HM/SM est à 7% sur les 4 dernières semaines avec une hausse du CA Leader Price x2 comparativement à 2022
- la quote-part du chiffre d'affaires réalisée sur les produits Leader Price chez Franprix est de 6,4% au T2 2023, avec 1 042 références à fin juin (+272 vs T1 2023) et 23 shops in shops prévus d'ici la fin de l'année.

■ Cdiscount[1]

L'amélioration de la rentabilité s'est poursuivie ce semestre, avec une **nette augmentation de la marge brute à 29,7%** (+7 pts sur un an) et un **doublement de l'EBITDA à 34 M€** (vs 15 M€ au S1 2022).

L'amélioration de la marge brute a été principalement tirée par l'**évolution du mix en faveur du GMV marketplace**, qui a atteint un nouveau niveau record de 58% du GMV total sur le semestre (+9 pts sur un an, +20 pts par rapport à 2019). **Les revenus générés par la marketplace atteignent 91 M€ au S1 2023** (+2% sur un an, +28% par rapport à 2019).

[1] Données publiées par la filiale

Le semestre a également été marqué par le **développement des Services Advertising** qui enregistrent des revenus de 35 M€ (+5% sur un an, x2,1 vs 2019), tirés par le dynamisme du Retail Media, avec une forte amélioration du taux de prise du GMV[1], atteignant 3,8% (+0,8pt sur un an, +2,4pts par rapport à 2019).

Cdiscount confirme également le **positionnement pertinent de ses activités B2B** avec (i) l'**accélération commerciale d'Octopia**, dont les revenus B2B ont atteint 9 M€ sur le semestre (+43% sur un an), avec le lancement de 6 clients pour sa solution de marketplace clé en main, et (ii) le **dynamisme de C-Logistics**, dont les revenus B2B ont été multipliés par 8 sur un an, avec le lancement de 2 nouveaux clients sur le semestre.

Le **plan d'économie** visant à recalibrer la structure des coûts opérationnels et le niveau des investissements est en **bonne voie pour atteindre les objectifs fixés** (objectif initial de 75 M€ d'économies en année pleine d'ici fin 2023, révisé à la hausse en avril 2023 de 15 M€ d'économies supplémentaires en année pleine).

■ RSE

Le groupe Casino a continué de déployer son plan d'action RSE au premier semestre afin de :

Lutter contre le changement climatique

- Formation de tous les collaborateurs de la centrale d'achat aux enjeux climatiques et déploiement de la « Fresque du Climat » afin d'engager le TOP 100 fournisseurs dans la réduction de leur impact carbone et agir sur les achats de produits, qui représentent plus de 65% des émissions de gaz à effet de serre du Groupe ;
- Soutien aux véhicules électriques avec l'équipement de bornes électriques de l'ensemble du parc de magasins éligibles, soit près de 450 sites (SM/HM Casino, Monoprix) et la mise à disposition de 6 200 points de charge. Un tiers des sites sont déjà équipés à date.

Favoriser un commerce plus responsable

- Casino déploie son partenariat avec le chef 3 étoiles Mauro Colagreco afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir les produits de saisons avec la série le « vrai goût de l'été » ;
- Monoprix met en place des corners dédiés pour promouvoir l'offre flexi-veggie et les alternatives végétales en magasins, ainsi que le Planet score sur plus de 280 produits à marque propre ;
- Franprix s'est engagé à soutenir les producteurs de lait en commercialisant le lait bio de la marque « C qui le patron » dans ses magasins, un lait solidaire créé par les consommateurs ;
- Cdiscount soutient les produits responsables qui représentent 15,8% du GMV Produit au S1 (+4,7pts vs 2022).

Agir en faveur de l'égalité professionnelle et des personnes en situation de handicap

- **Égalité professionnelle** : le groupe Casino a renouvelé le Label Diversité et Égalité professionnelle après un audit de l'AFNOR et a obtenu la note de 94/100 à l'Index égalité ;
- **Diversité** : un accord en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap a été signé chez Franprix, renforçant les accords signés par Monoprix et Casino en 2022 ;
- Les enseignes Casino et Monoprix ont été certifiés à nouveau TOP EMPLOYER en 2023.

Soutenir les plus démunis

- Renouvellement du partenariat avec l'association « Les Déterminés » afin de soutenir les entrepreneurs des quartiers défavorisés ;
- Monoprix a remis le Prix de l'Innovation sociale de la fondation Monoprix en partenariat avec Ulule, valorisant le travail de 12 associations qui agissent pour aider les personnes face à la solitude de la rue ;
- La Fondation du groupe Casino s'est engagée à soutenir 6 nouveaux projets de Théâtre pour l'année 2023/24 pour accompagner les enfants.

[1] Ratio de revenu sur volume d'affaires hors taxes

■ Amérique latine

Au **S1 2023**, **GPA** a réalisé une croissance des ventes grâce à sa stratégie d'augmentation de la pénétration de la catégorie des produits périssables, résultant de l'amélioration de la qualité de l'assortiment et de la compétitivité.

Grupo Éxito poursuit sa dynamique avec une hausse de +15% de son chiffre d'affaires dont +5% en Colombie et +15% en Uruguay, tiré par les formats innovants et l'omnicanal. Le groupe a également favorisé son expansion avec l'ouverture de 83 magasins en Colombie au S1.

Début septembre 2022, le Conseil d'administration de GPA a annoncé envisager la distribution d'environ 83% du capital de Grupo Éxito à ses actionnaires et la conservation d'une participation minoritaire d'environ 13% qui pourrait être cédée ultérieurement. Le Conseil d'administration de Casino a approuvé le projet afin d'extérioriser la pleine valeur de Grupo Éxito. Le projet de spin-off a été approuvé par l'Assemblée Générale de GPA le 14 février 2023 et devrait être prochainement finalisé, la SEC ayant approuvé le 20-F le 25 juillet 2023.

Les points restants en suspens comprennent l'autorisation des entités réglementaires colombiennes pour la livraison des Brazilian Depositary Receipts ("BDR") et des American Depositary Receipts ("ADR") d'Éxito et, le cas échéant, aux actionnaires et aux détenteurs d'ADR de GPA. La transaction devrait être finalisée au milieu du troisième trimestre 2023.

À l'issue de l'opération le groupe Casino détiendrait des participations en Amérique latine dans deux actifs cotés distincts : (i) GPA au Brésil, détenu à hauteur de 41%, et (ii) Grupo Éxito en Colombie, avec une détention directe de 34%, et une détention indirecte via la participation minoritaire de 13% de GPA.

■ Cession d'actifs

Au S1 2023, le groupe Casino a réalisé des cessions pour un montant de plus de 950 M€ :

- Le Groupe a finalisé la cession de la totalité de sa participation dans **Assaí** le 23 juin 2023[1]. Après la cession de 10,4% du capital en novembre 2022, le groupe a réalisé deux étapes supplémentaires au S1 23 :
  - Mars 2023 : cession de 18,8% du capital pour un montant d'environ **571 M€** après impôts, impact du change et frais (produit brut de 723 M€)
  - Juin 2023 : cession de la participation résiduelle de 11,7% pour un montant d'environ **326 M€** après impôts, impact du change et frais (produit brut de 404 M€)
- **Les cessions d'actifs en France** sur le semestre s'élèvent à environ **60 M€** (cession partielle de la participation dans GreenYellow au T1, cession de Sudeco à Crédit Agricole Immobilier au T1, cession d'autres actifs immobiliers au S1).

[1] Le Groupe Casino ne détient désormais plus de participation au capital d'Assaí, dont les résultats 2022 et du 1er janvier au 23 juin 2023 sont désormais présentés en activité abandonnée en application d'IFRS 5

CHIFFRE D'AFFAIRES DU DEUXIEME TRIMESTRE 2023

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 5 527 M€, en recul de -6,6% en données publiées, avec des effets de change, d'essence et de périmètre de respectivement -3,8%, -1,1% et -0,6%. L'effet calendaire est de -0,2%. **La variation organique[1] du chiffre d'affaires s'établit à -0,9% et à -1,2% en données comparables**[1].

France Retail

Sur le périmètre France Retail, **la variation du chiffre d'affaires s'établit à -4,2% en données comparables** sur le trimestre.

- Les enseignes parisiennes sont restées en croissance (+2,5%) malgré un impact météo défavorable sur les mois d'avril et de mai. Le mois de juin montre une tendance en ligne avec celle observée au T1 2023.
    - Chez **Franprix (+4,3%, dont +5,9% en juin)**, le trafic client est resté bien orienté sur le trimestre (+3,0%), tandis que le développement de l'offre de produits Leader Price et le e-commerce ont soutenu la tendance.
    - **Monoprix (+2,2%, dont +3,7% en juin)** a bénéficié de la croissance des City (+2,5% dont +4,2% en juin), du dynamisme de Monop' (+5,3%) et du redressement de Naturalia qui a renoué avec la croissance sur le trimestre.
- La **Proximité Casino** enregistre une croissance des ventes de +2,7% en comparable, avec un effet de décalage temporel de commandes des franchisés vs T2 2022 tandis que la stratégie d'expansion se poursuit.
- **Les supermarchés et hypermarchés Casino :**
    - Le chiffre d'affaires est mécaniquement impacté par la baisse de 10% en moyenne fait en magasins fin T1 2023
    - Dans les supermarchés historiques, les flux clients sont désormais positifs et les volumes sont à -4% sur un marché à -5%
    - En Hypermarchés, l'amélioration de flux clients et des volumes est plus lente avec une tendance toujours en dessous du marché.

Cdiscount[2] affiche sur le trimestre un volume d'affaires (« GMV ») en retrait de -13% en données comparables vs T2 2022. Le GMV Marketplace s'améliore en séquentiel de 9 points vs T1 2023, désormais proche de l'équilibre à -2% sur le trimestre et représente désormais 60% du GMV total (+57% vs T1 2023).

En Amérique latine, les ventes progressent de **+7,6% en données comparables sur le trimestre**, tirées par les **excellentes performances de Grupo Éxito et GPA** qui progressent de respectivement de +8,2% et +6,5%, toujours portées par portées par une accélération des gains de parts de marché et une hausse des ventes à magasins comparables.

[1] Hors essence et calendaire
[2] Données publiées par la filiale

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2023

Les comptes semestriels pour la période close du 1er janvier au 30 juin 2023 ont été établis selon la convention de continuité d'exploitation. Cette dernière repose sur l'appréciation du risque de liquidité au regard des prévisions de trésorerie 2023 revues par le cabinet Accuracy et sur l'hypothèse de l'exécution satisfaisante de la restructuration financière du Groupe, afin qu'il dispose des moyens de financement suffisants pour faire face à ses besoins de liquidités estimés pour les 12 prochains mois. Compte tenu des étapes juridiques restant à franchir pour mettre en œuvre la restructuration financière, la situation présente à date une incertitude quant à la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels ont été effectuées. Les Commissaires aux comptes sont en cours d'émission de leur rapport qui inclura une conclusion sans réserve et une observation portant sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Le 27 juillet 2023, Casino annonce avoir conclu un accord de principe avec EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor et les principaux créanciers du Groupe au titre du Term Loan B, en vue du renforcement des fonds propres du Groupe et de la restructuration de son endettement financier.
Cet accord de principe a été approuvé par le Conseil d'administration de Casino sur recommandation unanime du comité ad hoc. Il prévoit la conclusion par les parties et les autres créanciers soutenant l'accord de principe d'un accord de lock-up contraignant d'ici la fin du mois de septembre 2023, permettant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée au mois d'octobre 2023 et la réalisation effective de toutes les opérations de restructuration au plus tard au cours du premier trimestre 2024.

Au S1 2023, le **chiffre d'affaires consolidé du Groupe** atteint **11,0 Mds€**, stable en données comparables[1] (-0,1%) et en organique[1] (-0,2%) et en recul de -4,2% en données publiées après prise en compte notamment des effets de change et d'hyperinflation de -2,9%, d'un effet périmètre de -0,6%, d'un effet essence de -0,6% et d'un effet calendaire de +0,1%.

Sur le périmètre **France Retail**, le **chiffre d'affaires est en repli de -2,4% en comparable[1]**. Y compris Cdiscount, la variation comparable en France s'établit à -5,7%.

Le **E-commerce** (Cdiscount) affiche un **volume d'affaires** (« GMV ») de 1,4 Md€[2], avec un accroissement de la part de la marketplace à 58% (+9 pts vs 2022)[2].

Les ventes en **Amérique latine** sont en progression de +8,5% en comparable[1], principalement soutenues par le dynamisme de **Grupo Éxito**.

L'**EBITDA Groupe** s'établit à **369 M€**, soit une variation de -52,8% après impact du change et de -51,1% à taux de change constant.

L'EBITDA France (y compris Cdiscount) s'élève à 133 M€, dont 102 M€ sur le périmètre France Retail et 32 M€ pour Cdiscount. L'**EBITDA des enseignes de distribution** (France Retail et promotion immobilière) **s'établit à 101 M€** (vs 478 M€ au S1 2022), reflétant une **marge de 1,5%** (-536 bps comparativement à S1 22), **sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires et de la baisse des prix en hyper et supermarchés Casino**.

L'EBITDA E-commerce s'élève à 32 M€ (vs 15 M€ au S1 2022), en nette amélioration grâce à l'amélioration du mix et les baisses des coûts.

L'**EBITDA de l'Amérique latine ressort à 235 M€**, en progression de +3,9% sur un an (+9,7% à taux de change constant), en lien avec la progression du chiffre d'affaires de GPA et d'Exito.

Le **ROC Groupe** s'établit à **-233 M€** (vs 166 M€ au S1 2022).

En France (y compris Cdiscount), le ROC s'élève à -299 M€, dont (i) -284 M€ sur le périmètre France Retail et (ii) -16 M€ pour Cdiscount en hausse de 52% vs S1 22 (-32 M€)

En Amérique latine, **le ROC enregistre une variation de +17% sur un an** (+35% à taux de change constant).

[1] Hors essence et calendaire
[2] Donnée publiée par la filiale

Résultat financier et Résultat Net Part du Groupe normalisés[1]

Le **Résultat financier normalisé** de la période est de **-455 M€** contre -368 M€ au S1 2022, impacté principalement par une variation de -42 M€ du résultat financier en France dont -110 M€ liés à la hausse de l'Euribor et 39 M€ de rachats d'obligataires réalisés en début de l'année et de -50 M€ au Brésil.

Le Résultat net normalisé Part du Groupe s'établit à -1 332 M€ (vs -133 M€ au S1 2022). Il s'explique par la forte baisse du ROC en France et par 683 M€ de dépréciations d'impôts différés comptabilisés en application d'IAS 12 (non cash). Le **BNPA normalisé dilué**[2] est de -12,82 € contre -1,63 € au S1 2022.

Les **Autres produits et charges opérationnels s'établissent à -1 665 M€ au S1 2023 contre -235 M€ au S1 2022** dont -394 M€ en France (dont -216 M€ de dépréciation de goodwill de Casino France) et -1 271 M€ en Amérique Latine du fait principalement de la dépréciation du goodwill et marques de GPA (-951 M€)[3].

Résultat Net de l'ensemble consolidé, Part du Groupe

Le **Résultat Net des activités poursuivies, Part du Groupe s'établit à -2 147 M€** (vs -263 M€ au S1 2022), en raison principalement des pertes opérationnelles de Casino France et d'effets non cash (dépréciation des impôts différés en France pour 683 M€ et dépréciation du goodwill et des marques pour 1,4 Md€, principalement GPA).

Le **Résultat Net des activités abandonnées, part du Groupe**, s'établit à -85 M€ au S1 2023 lié principalement à la cession d'Assai, contre 4 M€ au S1 2022.

Le **Résultat Net de l'ensemble consolidé, Part du Groupe** s'établit à -2 231 M€ contre -259 M€ au S1 2022.

SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2023

La Dette financière nette du Groupe s'établit à 6,1 Mds€, dont 5,5 Mds€ en France et 0,5 Md€ en Amérique latine.

Au 30 juin 2022, **la liquidité du Groupe en France (y compris Cdiscount) est de 1,1 Md€**, avec 2,2 Mds€ de lignes de crédit confirmées qui ont été entièrement tirées pendant la période de conciliation. Le Groupe dispose par ailleurs de **19 M€ sur le compte séquestre Quatrim**.

Le Groupe, via les conciliateurs, a sollicité de la part de l'ensemble des créanciers financiers de Casino et de ses filiales la suspension, pendant la durée de la période de conciliation (soit jusqu'au 25 octobre 2023 au plus tard), du paiement des intérêts (et autres commissions) dus par les sociétés en conciliation (soit environ 130 M€), ainsi que des échéances en principal qui sont dues au cours de cette période par les sociétés en conciliation (soit environ 70 M€).

Le Groupe a également conclu un accord avec l'Etat français afin de reporter le paiement des charges fiscales et sociales du Groupe dues entre mai et septembre 2023, soit un montant d'environ 300 M€. Ce montant, consenti en contrepartie de l'octroi de sûretés, notamment de nantissements de premier rang, sera payé par le Groupe à la date de réalisation de la restructuration financière.

Dans l'hypothèse d'une poursuite du gel des frais financiers et des échéances de dette après la période de conciliation, et sur la base de la cession à venir par Casino au Groupement les Mousquetaires du premier périmètre de magasins représentant un chiffre d'affaires de 549 M€ HT (cf. communiqué de presse du 26 mai dernier), le rapport d'Accuracy sur les prévisions de liquidités du groupe n'anticipe pas de problème de liquidité d'ici la fin de l'exercice 2023. Il convient de noter que ces prévisions dépendent principalement de l'activité des enseignes dans les mois à venir (notamment la reprise des HM/SM) et du maintien des délais fournisseurs (ce qui est le cas à date pour l'essentiel).[4]

---

[1] Définition donnée en page 13
[2] Le BNPA normalisé dilué intègre l'effet de dilution lié à la distribution des titres subordonnés TSSDI
[3] Application d'IAS 36 compte tenu de la décision prise de céder les filiales dans le cadre de l'actualisation du plan de cession Groupe : la valeur de réalisation est désormais fondée sur les paramètres de valorisation dans le cadre d'une cession vs valeur d'utilité retenue précédemment
[4] Cf. communiqué de presse du 26 juin 2023.

Covenants du RCF : dans le cadre de la procédure de conciliation ouverte le 25 mai 2023, les conciliateurs avaient sollicité des prêteurs au titre du RCF qu'ils renoncent à déclarer toute exigibilité anticipée sur le fondement d'éventuels cas de défaut au titre des covenants financiers au 30 juin 2023 et 30 septembre 2023 (cf. Communiqué du 26 juin 2023).

Le 27 juillet 2023, les prêteurs au titre du RCF ont octroyé ce waiver pour la période se terminant le 30 juin 2023.

Le Groupe précise que l'effectivité de ce waiver est soumise à la satisfaction de certaines conditions, notamment la remise par le Groupe aux prêteurs au titre du RCF de certaines confirmations et régularisations et certains éléments d'information.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 26 juillet 2023 pour arrêter les comptes consolidés du premier semestre 2023, puis une seconde fois le 27 juillet 2023 pour ré-arrêter les comptes reflétant l'accord de principe signé ce même-jour.

Ces comptes ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes.

Annexe : Indicateurs alternatifs de performance

Les définitions des principaux indicateurs non-gaap sont disponibles sur le site du groupe Casino (https://www.groupe-casino.fr/fr/investisseurs/information-reglementee-amf-documents-amf/), notamment le résultat net normalisé qui est repris ci-dessous.

Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies corrigé (i) des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie « principes comptables » de l'annexe annuelle aux comptes consolidés, (ii) des effets des éléments financiers non récurrents ainsi que (iii) des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements et à l'application de la règle IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux ».

Les éléments financiers non récurrents regroupent les variations de juste valeur des dérivés actions (par exemple les instruments de Total Return Swap portant sur les titres GPA) et les effets d'actualisation monétaire de passifs fiscaux brésiliens.

Cet agrégat permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités.

En millions d'euros	**S1 2022 retraité**	**Eléments de normalisation**	**S1 2022 retraité normalisé**	**S1 2023**	**Eléments de normalisation**	**S1 2023 normalisé**
Résultat Opérationnel Courant	**166**	**0**	**166**	**(233)**	**0**	**(233)**
Autres charges et produits opérationnels	(235)	235	0	(1 665)	1 665	0
Résultat opérationnel	**(70)**	**235**	**166**	**(1 898)**	**1 665**	**(233)**
Coût de l'endettement financier net	(184)	0	(184)	(204)	0	(204)
Autres produits et charges financiers[1]	(185)	2	(184)	(252)	1	(251)
Charge d'impôt[2]	110	(69)	40	(481)	(174)	(655)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	2	0	2	(1)	0	(1)
Résultat net des activités poursuivies	**(327)**	**168**	**(159)**	**(2 837)**	**1 493**	**(1 344)**
dont intérêts minoritaires[3]	(64)	37	(27)	(690)	678	(12)
dont part du Groupe	**(263)**	**131**	**(133)**	**(2 147)**	**815**	**(1 332)**

[1] Sont retraités des autres produits et charges financiers, principalement les effets d'actualisation monétaire des passifs fiscaux, ainsi que les variations de juste valeur des Total Return Swaps

[2] Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt relatifs aux autres produits et charges opérationnels et aux retraitements du résultat financier décrits ci-dessus, ainsi que les effets de la règle IFRIC23 "Incertitudes relatives aux traitements fiscaux"

[3] Sont retraités des intérêts ne donnant pas le contrôle les montants associés aux éléments retraités ci-dessus

2. Description des principaux risques et incertitudes au S1 2023

Les facteurs de risque sont identiques à ceux identifiés dans le chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2022 du Groupe Casino, disponible sur le site internet.

3. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées intervenues sur le premier semestre 2023 sont décrites dans la Note 12 – Transactions avec les parties liées des états financiers semestriels.

ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2023

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE…….....17

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE……..18

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE……....19

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES…….20

ÉTATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES……..21

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES……...22

Etats financiers consolides résumés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité (i)
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	5 / 6.2	**10 964**	11 450
Autres revenus	6.2	**123**	223
Revenus totaux	**6.2**	**11 087**	**11 673**
Coût d'achat complet des marchandises vendues		**(8 374)**	(8 619)
Marge des activités courantes		**2 713**	**3 054**
Coûts des ventes	6.3	**(2 350)**	(2 227)
Frais généraux et administratifs	6.3	**(595)**	(661)
Résultat opérationnel courant	**5.1**	**(233)**	**166**
Exprimé en % du CA HT		***-2,1%***	*1,4%*
Autres produits opérationnels	6.5	**145**	252
Autres charges opérationnelles	6.5	**(1 811)**	(488)
Résultat opérationnel		**(1 898)**	**(70)**
Exprimé en % du CA HT		***-17,3%***	*-0,6%*
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9.3.1	**31**	12
Coût de l'endettement financier brut	9.3.1	**(235)**	(196)
Coût de l'endettement financier net	**9.3.1**	**(204)**	**(184)**
Autres produits financiers	9.3.2	**82**	109
Autres charges financières	9.3.2	**(334)**	(295)
Résultat avant impôt		**(2 355)**	**(439)**
Exprimé en % du CA HT		***-21,5%***	*-3,8%*
Produit (Charge) d'impôt	7	**(481)**	110
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises		**(1)**	2
Résultat net des activités poursuivies		**(2 837)**	**(327)**
Exprimé en % du CA HT		***-25,9%***	*-2,9%*
dont, part du Groupe		**(2 147)**	(263)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		**(690)**	(64)
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées	**3.2.2**	**(83)**	**50**
dont, part du Groupe	3.2.2	**(85)**	4
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	3.2.2	**2**	46
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(2 920)**	**(277)**
dont, part du Groupe		**(2 231)**	(259)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		**(689)**	(17)

Résultat net par action

en euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité (i)
Des activités poursuivies, part du Groupe			
▪ de base		**(20,35)**	(2,84)
▪ dilué		**(20,35)**	(2,84)
De l'ensemble consolidé, part du Groupe			
▪ de base		**(21,13)**	(2,80)
▪ dilué		**(21,13)**	(2,80)

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

en millions d'euros	Du 1er janvier au 30 juin 2023	Du 1er janvier au 30 juin 2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(2 920)**	**(277)**
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	**690**	**627**
Couvertures de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture (i)	(1)	30
Écarts de conversion (ii)	676	587
Instruments de dette évalués à la juste valeur par OCI	1	(1)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments recyclables	14	18
Effets d'impôt	-	(7)
Eléments non recyclables en résultat	**(6)**	**37**
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par OCI	(11)	-
Écarts actuariels (iii)	7	49
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments non recyclables	-	-
Effets d'impôt	(2)	(13)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt	**684**	**664**
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période, net d'impôt	**(2 235)**	**387**
Dont part du Groupe	***(1 687)***	*40*
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***(548)***	*347*

(i) La variation de la réserve de coût de couverture sur le 1er semestre 2023 et sur le 1er semestre 2022 n'est pas significative

(ii) La variation du 1er semestre 2023 de 676 millions d'euros résulte principalement de l'appréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 145 et 126 millions d'euros et du recyclage en résultat lors de la perte de contrôle de Sendas (note 3.1) à hauteur de 453 millions d'euros. La variation positive du 1er semestre 2022 de 587 millions d'euros résultait principalement de l'appréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 438 et 97 millions d'euros

(iii) La variation des écarts actuariels sur le 1er semestre 2022 d'un montant de 49 millions d'euros reflétait principalement la hausse du taux d'actualisation des engagements de retraite sur le périmètre français

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIFS en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022 retraité [i]
Goodwill	8	**4 642**	6 933
Immobilisations incorporelles	8	**1 725**	2 065
Immobilisations corporelles	8	**3 258**	5 319
Immeubles de placement	8	**451**	403
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	**3 457**	4 889
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises		**337**	382
Autres actifs non courants		**1 042**	1 301
Actifs d'impôts différés		**320**	1 076
Actifs non courants		**15 232**	**22 368**
Stocks		**2 489**	3 640
Créances clients		**826**	854
Autres actifs courants		**1 516**	1 636
Créances d'impôts courants		**259**	174
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1	**2 125**	2 504
Actifs détenus en vue de la vente	3.2.1	**308**	110
Actifs courants		**7 522**	**8 917**
TOTAL ACTIFS		**22 754**	**31 285**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022 retraité [i]
Capital social	10.1	**166**	166
Primes, titres auto-détenus, autres réserves et résultats		**919**	2 625
Capitaux propres part du Groupe		**1 085**	**2 791**
Intérêts ne donnant pas le contrôle		**1 518**	**2 947**
Capitaux propres		**2 604**	**5 738**
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes		**202**	216
Autres provisions non courantes	11.1	**543**	515
Dettes financières brutes non courantes	9.2	**978**	7 377
Passifs de loyers non courants		**3 014**	4 447
Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle		**29**	32
Autres dettes non courantes		**309**	309
Passifs d'impôts différés		**88**	90
Passifs non courants		**5 163**	**12 984**
Provisions pour retraites et engagements assimilés courantes		**13**	13
Autres provisions courantes	11.1	**238**	229
Dettes fournisseurs		**3 860**	6 522
Dettes financières brutes courantes	9.2	**7 453**	1 827
Passifs de loyers courants		**659**	743
Dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle		**125**	129
Dettes d'impôts exigibles		**149**	19
Autres dettes courantes		**2 406**	3 069
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.2.1	**84**	12
Passifs courants		**14 987**	**12 563**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**22 754**	**31 285**

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité (i)
Résultat avant impôt des activités poursuivies		**(2 355)**	(439)
Résultat avant impôt des activités abandonnées	3.2.2	**183**	39
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé		**(2 171)**	**(400)**
Dotations aux amortissements	6.4	**602**	615
Dotations aux provisions et dépréciation	4.1	**1 478**	76
Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur	9.3.2	**12**	1
Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés		**2**	6
Autres charges / (produits) calculés		**(29)**	(49)
Résultats sur cessions d'actifs	4.4	**(20)**	(88)
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle		**(30)**	(22)
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises		**5**	2
Coût de l'endettement financier net	9.3.1	**204**	184
Intérêts financiers nets au titre des contrats de location	9.3.2	**143**	142
Coûts de non tirage, coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	9.3.2	**40**	46
Résultats de cession et retraitements liés aux activités abandonnées		**(41)**	212
Capacité d'Autofinancement (CAF)		**194**	**725**
Impôts versés		**(80)**	(71)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	4.2	**(1 129)**	(919)
Impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées		**(269)**	(59)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		**(1 284)**	**(324)**
Dont activités poursuivies		***(1 157)***	***(515)***
Décaissements liés aux acquisitions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.3	**(399)**	(439)
▪ d'actifs financiers	4.9	**(76)**	(35)
Encaissements liés aux cessions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.4	**78**	242
▪ d'actifs financiers	4.9	**93**	397
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	4.5	**(47)**	(21)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises	4.6	**14**	300
Variation des prêts et avances consentis		**2**	(6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		**189**	(420)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**(146)**	**20**
Dont activités poursuivies		***(335)***	***440***
Dividendes versés :			
▪ aux actionnaires de la société mère		**-**	-
▪ aux intérêts ne donnant pas le contrôle		**(15)**	(24)
▪ aux porteurs de TSSDI	10.5	**(42)**	(34)
Augmentation et diminution de capital de la société mère		**-**	-
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle		**-**	(3)
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus		**(2)**	(2)
Augmentation emprunts et dettes financières	4.7	**2 617**	509
Diminution emprunts et dettes financières	4.7	**(692)**	(853)
Remboursement des passifs de loyer		**(309)**	(306)
Intérêts financiers nets versés	4.8	**(363)**	(386)
Autres remboursements		**(29)**	(16)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		**(181)**	432
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		**985**	**(682)**
Dont activités poursuivies		***1 166***	***(1 115)***
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies		**104**	*168*
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées		**21**	69
Variation de trésorerie	**4.7**	**(320)**	**(750)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture		**2 265**	**2 223**
- Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	9.1	2 265	2 224
- Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		-	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture		**1 945**	**1 472**
- Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	9.1	1 945	1 427
- Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		-	46

(i) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.3)

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital (i)	Titres auto-détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Autres réserves (ii)	Capitaux propres Part du Groupe (iii)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 1er janvier 2022	**166**	**3 901**	**(14)**	**1 350**	**426**	**(3 086)**	**2 742**	**2 880**	**5 622**
Autres éléments du résultat global au titre de la période	-	-	-	-	-	300	300	364	664
Résultat de la période	-	-	-	-	(259)	-	(259)	(17)	(277)
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	**-**	**-**	**-**	**-**	**(259)**	**300**	**40**	**347**	**387**
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus (iv)	-	-	1	-	(3)	-	(2)	-	(2)
Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions (v)	-	-	-	-	-	-	-	(15)	(15)
Dividendes versés / à verser aux porteurs de TSSDI (v)	-	-	-	-	(43)	-	(43)	-	(43)
Paiements en actions	-	-	-	-	4	-	4	4	8
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(21)	-	(21)	(5)	(25)
Autres mouvements (vi)	-	-	-	-	24	-	24	37	62
Au 30 juin 2022	**166**	**3 901**	**(13)**	**1 350**	**128**	**(2 787)**	**2 746**	**3 250**	**5 995**
Au 1er janvier 2023	**166**	**3 901**	**(2)**	**1 350**	**331**	**(2 955)**	**2 791**	**2 947**	**5 738**
Autres éléments du résultat global au titre de la période	-	-	-	-	**-**	**544**	**544**	**140**	**684**
Résultat de la période	-	-	-	-	**(2 231)**	**-**	**(2 231)**	**(689)**	**(2 920)**
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	**-**	**-**	**-**	**-**	**(2 231)**	**544**	**(1 687)**	**(548)**	**(2 235)**
Opérations sur capital	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Opérations sur titres auto-détenus (iv)	**-**	**-**	**1**	**-**	**(2)**	**-**	**(1)**	**-**	**(1)**
Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions (v)	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(15)**	**(15)**
Dividendes versés / à verser aux porteurs de TSSDI (v)	**-**	**-**	**-**	**-**	**(54)**	**-**	**(54)**	**-**	**(54)**
Paiements en actions	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**4**	**4**
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales (vii)	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(921)**	**(921)**
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	**-**	**-**	**-**	**-**	**6**	**-**	**6**	**6**	**12**
Autres mouvements (vi)	**-**	**-**	**-**	**-**	**31**	**-**	**31**	**46**	**77**
Au 30 juin 2023	**166**	**3 901**	**(1)**	**1 350**	**(1 920)**	**(2 411)**	**1 085**	**1 518**	**2 604**

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales
(ii) Voir note 10.2
(iii) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon
(iv) Voir note 10.1 pour les opérations sur titres auto-détenus
(v) Voir note 10.5 pour les dividendes versés et à verser aux porteurs d'actions et TSSDI. Les dividendes de l'exercice versés et à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle concernent principalement Exito et l'Uruguay à hauteur respectivement de 12 et 3 millions d'euros (2022 : GPA, Exito et l'Uruguay pour respectivement 4, 7 et 3 millions d'euros)
(vi) Principalement lié à la réévaluation chez Libertad en application de la norme IAS 29 au titre de l'économie hyperinflationniste
(vii) L'incidence de -921 millions d'euros sur les intérêts ne donnant pas de contrôle est relative à la perte de contrôle de Sendas (note 3.1)

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE DETAILLE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX -------- 23

1.1 REFERENTIEL 23
1.2 BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES 24
1.3 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES ET RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE 26

NOTE 2 FAITS MARQUANTS ---------- 28

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION ---------- 31

3.1 OPERATIONS DE PERIMETRE REALISEES EN 2023 31
3.2 ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES 31
3.3 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES COENTREPRISES 32

NOTE 4 COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ---------- 32

4.1 RECONCILIATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS 32
4.2 RECONCILIATION DE LA VARIATION DU BFR AVEC LES POSTES DU BILAN 33
4.3 RECONCILIATION DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS 33
4.4 RECONCILIATION DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS 33
4.5 INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES VARIATIONS DE PERIMETRE AVEC CHANGEMENT DE CONTROLE 34
4.6 INCIDENCES DES VARIATIONS DE PERIMETRE EN LIEN AVEC DES ENTREPRISES ASSOCIEES ET DES COENTREPRISES 34
4.7 RECONCILIATION ENTRE LA VARIATION DE TRESORERIE ET LA VARIATION DE DETTE FINANCIERE NETTE 34
4.8 RECONCILIATION DES INTERETS FINANCIERS NETS VERSES 35
4.9 FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT LIES A DES ACTIFS FINANCIERS 35

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE ---------- 36

5.1 INDICATEURS CLES PAR SECTEUR OPERATIONNEL 36
5.2 INDICATEURS CLES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE 36

NOTE 6 DONNEES LIEES A L'ACTIVITE ---------- 37

6.1 SAISONNALITE DE L'ACTIVITE 37
6.2 VENTILATION DES REVENUS TOTAUX 37
6.3 NATURE DE CHARGES PAR FONCTION 37
6.4 AMORTISSEMENTS 37
6.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS 38

NOTE 7 IMPOTS ---------- 39

NOTE 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT ----- 40

NOTE 9 STRUCTURE FINANCIERE ET COUTS FINANCIERS ---------- 42

9.1 TRESORERIE NETTE 42
9.2 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 42
9.3 RESULTAT FINANCIER 44
9.4 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS 45
9.5 RISQUE DE CREDIT COMMERCIAL 46
9.6 RISQUE DE LIQUIDITE 46

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ---------- 47

10.1 ELEMENTS SUR CAPITAL SOCIAL, SUR ACTIONS PROPRES ET D'AUTOCONTROLE 47
10.2 COMPOSITION DES AUTRES RESERVES 48
10.3 ECARTS DE CONVERSION 48
10.4 PRINCIPAUX INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE 49
10.5 DIVIDENDES 49

NOTE 11 AUTRES PROVISIONS ---------- 50

11.1 DECOMPOSITION ET VARIATIONS 50
11.2 DETAIL DES PROVISIONS POUR LITIGES DU BRESIL 50
11.3 PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS 51

NOTE 12 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES ---------- 52

NOTE 13 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ---------- 53

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2023 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

En date du 26 juillet 2023, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé une première fois la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour le semestre se terminant le 30 juin 2023. Afin de refléter l'accord de principe signé le 27 juillet 2023 (note 1.2.1) entre le Consortium, les principaux créanciers et le Groupe, le Conseil d'administration a ré-arrêté les états financiers ce même jour.

Note 1 Principes comptables généraux

1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS *(International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2023.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr.

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »). Ils ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, qui sont disponibles sur demande au siège social de la société ou sur le site internet www.groupe-casino.fr.

Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1er janvier 2023 et sans incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe :

- *Amendements à IAS1 et au guide d'application pratique de la matérialité - Information à fournir sur les principes et méthodes comptables*

Ces amendements sont d'application prospective à compter du 1er janvier 2023. Ils ont pour objectif d'aider les entreprises à identifier les informations utiles à fournir aux utilisateurs des états financiers sur les principes et méthodes comptables.

- *Amendements à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable*

Ces amendements sont d'application prospective à compter du 1er janvier 2023. Ils visent à faciliter la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Dans sa nouvelle définition, les estimations comptables sont des montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à des incertitudes en ce qui concerne leur évaluation.

- *Amendements à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction*

Ces amendements sont d'application rétrospective limitée à la première période comparative présentée. Ils précisent la manière dont les entités doivent comptabiliser les impôts différés sur des transactions pour lesquelles sont comptabilisées à la fois un actif et un passif telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. Ils précisent notamment que l'exemption de comptabilisation d'un impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un actif et d'un passif ne s'applique pas à ces transactions. En application de ces amendements, le Groupe a été conduit à modifier la méthode de comptabilisation de ses contrats de location afin de reconnaître séparément un impôt différé actif et un impôt différé passif au titre de la comptabilisation initiale respectivement du passif de loyer et du droit d'utilisation. Les impacts sur l'état de la situation financière restent toutefois nuls puisque en application du paragraphe 74 d'IAS 12, les impôts différés actifs et passifs font l'objet d'une compensation.

1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.2.1 Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2023, le montant total de dette financière nette (« DFN ») du Groupe (hors DFN des deux segments LATAM qui ont leur propre autonomie financière) s'élève à 5,5 milliards d'euros (hors dette IFRS 16 s'élevant à 2,6 milliards d'euros), dont respectivement 0,3 milliard d'euros, 1,2 milliard d'euros et 3,6 milliards d'euros de remboursements contractuels du principal (en l'absence de défaut) à échéance au cours des exercices 2023, 2024 et 2025.

Du fait du non-respect au 30 juin 2023 des covenants sur la dette attachée au périmètre France pour lequel le Groupe a obtenu un « waiver » le 27 juillet 2023, l'essentiel de la dette financière brute a été reclassé à moins d'un an pour 3,2 milliards d'euros, soit un total de dettes financières brutes à moins d'un an s'élevant à 6,8 milliards d'euros.

Une procédure de conciliation a été ouverte le 25 mai 2023 au bénéfice de la Société et certaines de ses filiales dans le cadre des discussions en cours avec le groupe TERACT et le Groupement Les Mousquetaires d'une part, et suite à une proposition faite par EP Global Commerce a.s. ("EPGC") d'autre part.

Dans le cadre de la procédure de conciliation ouverte le 25 mai 2023, les conciliateurs avaient sollicité des prêteurs au titre du RCF qu'ils renoncent à déclarer toute exigibilité anticipée sur le fondement d'éventuels cas de défaut au titre des covenants financiers au 30 juin 2023 et 30 septembre 2023 (voir communiqué du 26 juin 2023). Ces covenants sont décrits dans la note 9. Le 27 juillet 2023, les prêteurs au titre du RCF ont octroyé ce waiver pour la période se terminant le 30 juin 2023 (note 9.6).

Pour les créanciers ayant déjà refusé ou refusant les demandes des conciliateurs, le Groupe prendra toutes les mesures pour assurer un traitement identique des créanciers concernés et préserver sa liquidité le temps de la procédure de conciliation (note 2).

Sur la base de :
- cet échéancier de remboursement de dettes,
- du plan d'affaires 2023-2028 établi dans le contexte du processus de conciliation,
- d'un minimum de trésorerie disponible de 100 millions d'euros nécessaires pour fonctionner,
- de la prise en compte des produits de cessions des actifs LATAM, actifs immobiliers et magasins au Groupement Les Mousquetaires sur la période 2023-2024,

la Société a annoncé, les 26 et 28 juin 2023, ses principaux objectifs concernant la structure de capital cible, incluant (i) une levée de New Money de 0,9 milliard d'euros sous forme de fonds propres et (ii) la conversion en fonds propres d'au moins toute la dette non sécurisée (soit environ 3,5 milliards d'euros y compris TSSDI).

Suite à une offre révisée de EPGC, Fimalac et Attestor (le "Consortium") reçue le 15 juillet 2023 et soutenue initialement par Davidson Kempner, Farallon, Monarch et Sculptor (le "G4"), un accord de principe sur un plan de restructuration a été conclu le 27 juillet 2023 entre la Société, le Consortium, le G4 et certains autres créanciers sous l'égide du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (« CIRI »).

Cet accord de principe détaille les principaux termes et conditions, à savoir :
- L'apport de fonds propres en numéraire (new money equity) à hauteur de 1,2 milliard d'euros (garantis à 100%), via (i) une augmentation de capital réservée au Consortium de 925 millions d'euros et (ii) une augmentation de capital de 275 millions d'euros ouverte par ordre de priorité aux créanciers sécurisés (RCF et TLB), aux créanciers non sécurisés, aux porteurs de TSSDI et enfin aux actionnaires ; cette augmentation de capital est garantie par un groupe de créanciers (le « Backstop Group ») qui comprend les créanciers (i) d'Attestor et du G4 (le « Initial Backstop Group ») ainsi que (ii) d'autres créanciers sécurisés qui se sont engagés à garantir l'augmentation de capital de 275 millions d'euros (parmi d'autres engagements de garantie) ;
- La conversion en capital à hauteur de 4,9 milliards d'euros (hors intérêts financiers différés et courus) dont (i) 1 326 millions d'euros de dettes financières sécurisées (concerne uniquement les créances TLB et les créances du RCF détenues par les prêteurs du RCF qui ne sont pas des fournisseurs de financements opérationnels) et (ii) 3,523 millions d'euros des dettes financières non sécurisées (EMTN, obligations High Yield, NEU CP et des TSSDI) ;
- Un refinancement de 2,1 milliards d'euros à apporter par les principaux créanciers du Groupe qui se décompose en :
  - Un RCF réinstallé de 770 millions d'euros (dont les créanciers seront les fournisseurs de financement opérationnels) d'une maturité de 4 ans à partir du closing et rémunéré sur la base de l'Euribor (flooré à 0%) + 1,5% pendant 24 mois puis Euribor (flooré à 0%) + 2%. Cette ligne de crédit fera l'objet d'un covenant holiday pendant une durée de 18 mois ;
  - Un Term Loan réinstallé de 1 380 millions d'euros (dont les créanciers seront les prêteurs TLB existants et les prêteurs RCF existants qui ne sont pas des fournisseurs de financements opérationnels) d'une maturité de 3 ans à partir du closing et rémunéré à 6% pendant les 9 premiers mois puis 9% ensuite (payé en numéraire) ; remboursement anticipé obligatoire en cas de cession d'actifs non-stratégiques incluant les actifs Latam et

Cnova (étant précisé que la cession de Cnova n'est pas envisagée dans le cadre du business plan du Consortium) mais n'incluant pas les actifs immobiliers donnés en garantie aux porteurs d'obligations Quatrim, le tout sous réserve de la préservation d'une liquidité suffisante pour le groupe Casino ;

- Le maintien ou l'octroi de financements opérationnels (factoring, reverse factoring, découverts, le RCF Monoprix de 130 millions d'euros, la ligne confirmée de 40 millions d'euros octroyée par Bred à Monoprix Holding, la ligne de 20 millions d'euros octroyée par LCL à DCF et Monoprix Holding et le PGE Cdiscount de 9 millions d'euros) pour un montant de 1 275 millions d'euros pour une période de deux ans automatiquement étendue d'un an en cas de respect des covenants bancaires du RCF réinstallé, à la dernière date du test préalablement au second anniversaire du closing. Ces créanciers de financements opérationnels pourront réinstaller leurs créances dans le RCF réinstallé selon un ratio d'élévation de 1,656x (i.e. 1,656€ de financements opérationnels éligibles permettent de réinstaller 1€ de créance dans 1€ du RCF Réinstallé).

Concernant les obligations sécurisées émises par Quatrim, les discussions doivent être finalisées au plus tard lors de la signature de l'accord de lock-up mentionné ci-après.

Cet accord de principe permet de répondre aux besoins de liquidité du groupe Casino et donne un cadre de développement viable à long terme de l'activité du groupe Casino et de ses employés, clients et fournisseurs.

Ces opérations permettront une réduction de l'endettement net de 6,1 milliards d'euros. Après apurement de toute la dette financière non sécurisée (y compris TSSDI) portée par le Groupe (3,5 milliards d'euros) et après prise en compte (i) du refinancement (2,1 milliards d'euros), (ii) du maintien des dettes opérationnelles et (iii) des cessions d'actifs, le montant des dette financières brutes s'élèverait à environ 2,4 et 1,2 milliards d'euros respectivement à fin 2023 et fin 2024 sous l'hypothèse du non-tirage du nouveau RCF de 0,77 milliard d'euros.

Cet accord prévoit la conclusion d'un futur Lock-up Agreement[1] de 4 ans avec EP Global Commerce a.s., Fimalac, Attestor et les principaux créanciers du Groupe en septembre 2023, en vue de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée en octobre 2023 et la réalisation effective des opérations de restructuration au cours du premier trimestre 2024.

Ce projet de plan de sauvegarde accélérée sera soumis à l'approbation du vote de la majorité des deux tiers des classes de parties affectées (en ce compris notamment la classe des actionnaires réunis en tant que parties affectées). Des groupes bancaires français (détenant, ensemble avec certains des créanciers susvisés, plus des deux tiers du RCF) ont confirmé au Groupe leur accord de principe sur les principaux termes de la restructuration tels qu'ils découlent de l'accord de principe. Si les conditions prévues par la loi et les protections des parties affectées sont respectées, le Tribunal de commerce arrêtera le plan de sauvegarde accélérée de Casino, Guichard-Perrachon, le cas échéant, par voie d'application forcée interclasse envers les classes de parties affectées dissidentes (en ce compris, le cas échéant, la classe des actionnaires) conformément aux dispositions de l'article L. 626-31 du Code de commerce, qui deviendra opposable et s'imposera à toutes les parties affectées. L'accord reste par ailleurs soumis à des conditions suspensives usuelles.

À cette date, compte tenu de l'accord de principe signé le 27 juillet 2023, de la possibilité pour le Tribunal de commerce, dans les conditions rappelées ci-dessus, d'arrêter le futur plan de sauvegarde accélérée de Casino, Guichard-Perrachon nonobstant l'éventuel vote négatif d'une ou plusieurs classes de parties affectées, de l'appréciation des éventuels recours de tiers et de sa capacité à lever toutes les conditions suspensives des différents accords passés avec les diverses parties prenantes, la Direction générale ainsi que ses conseils et les conciliateurs sont confiants dans le succès de la mise en œuvre de la restructuration financière du Groupe selon les termes mentionnés ci-dessus.

Par ailleurs, le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidité d'ici la fin de l'exercice 2023 :

- Les prévisions ont été revues par le cabinet Accuracy ;
- Elles reposent sur la poursuite du gel des frais financiers et des échéances de dette après la période de conciliation et sur la base de la cession à venir par Casino au Groupement les Mousquetaires du premier périmètre de magasins représentant un chiffre d'affaires de 549 millions d'euros HT (note 2), ;
- Il convient de noter que ces prévisions dépendent principalement de l'activité des enseignes dans les mois à venir (notamment la reprise des HM/SM) et du maintien des délais fournisseurs et des assureurs crédits.

Sur cette base et en tenant compte de son appréciation du risque de liquidité des éléments mentionnés à la note 9.6, le Conseil d'administration du 27 juillet 2023 a arrêté les comptes semestriels clos le 30 juin 2023 en application du principe de continuité d'exploitation selon l'hypothèse de l'exécution satisfaisante de la restructuration financière décrite ci-dessus incluant la levée des conditions suspensives dont l'obtention de l'accord du contrôle des concentrations et du contrôle des investissements étrangers et d'une dérogation de l'AMF à l'obligation de lancer une OPA de la part du Consortium.

En cas d'évolution défavorable des prévisions de trésorerie 2023 et/ou de cette restructuration financière, le Groupe ne pourra pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité reflétant l'existence, à la date d'arrêté des comptes, d'une incertitude significative quant à la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

A l'issue de cette restructuration financière (hors exercice des BSA qui seraient octroyés au Consortium et au Backstop Group), les actionnaires existants détiendraient 0,3% du capital post restructuration, tandis que le Consortium

[1] Un accord de lock-up est un accord aux termes duquel un signataire s'engage à soutenir et réaliser toute démarche ou action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation de la restructuration du Groupe

possèderait 53,0% du capital, les porteurs de dette sécurisée 28,4%, les porteurs de dette non sécurisée 1,8%, les porteurs de TSSDI 0,4%, les créanciers et/ou actionnaires ayant participé à l'augmentation de capital garantie détiendraient 14,9% et le reste du capital étant détenu par les porteurs de BSA en cas d'exercice. Ainsi, le groupe Rallye perdrait le contrôle de Casino et les actionnaires existants seraient totalement dilués.

1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Par ailleurs, ces estimations sont déterminées suivant l'hypothèse de la continuité d'exploitation (note 1.2.1). Dans le contexte de la procédure de conciliation et du processus de restructuration financière, l'établissement des comptes consolidés a nécessité un recours à des jugements et des hypothèses plus structurants que lors d'une clôture habituelle.

Les jugements, estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- le risque de liquidité du Groupe (note 9.6) ;
- les évaluations des actifs non courants et goodwill (note 8) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs (note 7) ;
- le classement et l'évaluation d'actifs selon IFRS 5 (note 3.2) ;
- la qualification des couvertures de taux ainsi que l'évaluation du risque de crédit attaché aux dérivés de taux (note 9.3);
- la reconnaissance, la présentation et l'évaluation de la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (principalement ICMS, PIS et COFINS au Brésil) (notes 5.1 et 11) ;
- ainsi que les provisions pour risques (note 11), notamment fiscaux et sociaux au Brésil ;
- l'appréciation de contrôle de GPA ;
- les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation.

1.3 Changements de méthodes comptables et retraitement de l'information comparative

Les tableaux ci-dessous présentent les incidences sur le compte de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés précédemment publiés, résultant du classement de Sendas en activités abandonnées conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé au 30 juin 2022

en millions d'euros	30 juin 2022 publié	Activité abandonnée Sendas	30 juin 2022 retraité
Chiffre d'affaires	15 903	(4 453)	11 450
Autres revenus	225	(2)	223
Revenus totaux	**16 128**	**(4 455)**	**11 673**
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(12 360)	3 741	(8 619)
Coût des ventes	(2 645)	417	(2 227)
Frais généraux et administratifs	(743)	83	(661)
Résultat opérationnel courant	**380**	**(214)**	**166**
Résultat opérationnel	**96**	**(165)**	**(70)**
Coût de l'endettement financier net	(252)	68	(184)
Autres produits et charges financiers	(233)	48	(185)
Résultat avant impôt	**(389)**	**(49)**	**(439)**
Produit (charge) d'impôt	112	(2)	110
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	5	(3)	2
Résultat net des activités poursuivies	**(272)**	**(55)**	**(327)**
Dont part du Groupe	*(248)*	*(16)*	*(263)*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*(24)*	*(39)*	*(64)*
Résultat net des activités abandonnées	**(5)**	**55**	**50**
Dont part du Groupe	*(12)*	*16*	*4*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*7*	*39*	*46*
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(277)**	**-**	**(277)**
Dont part du Groupe	*(259)*		*(259)*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*(17)*		*(17)*

Impacts sur les principaux agrégats de l'état des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2022

en millions d'euros	30 juin 2022 publié	Activité abandonnée Sendas	30 juin 2022 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**(324)**	**-**	**(324)**
Dont variation du BFR et impôts versés	*(949)*	*(40)*	*(990)*
Dont impôt versé et variation du BFR liés aux activités abandonnées	*(100)*	*40*	*(59)*
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**20**	**-**	**20**
Dont flux nets de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations	*(225)*	*391*	*166*
Dont flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	*(29)*	*(391)*	*(420)*
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**(682)**	-	**(682)**
Dont augmentation emprunts et dettes financières	*1 052*	*(543)*	*509*
Dont diminution emprunts et dettes financières	*(862)*	*9*	*(853)*
Dont remboursement des passifs de loyer	*(314)*	*9*	*(306)*
Dont intérêts financiers nets versés	*(460)*	*75*	*(386)*
Dont flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	*(1)*	*433*	*432*
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies	237	(69)	168
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées	-	69	69
Variation de la trésorerie nette	**(750)**	-	**(750)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	2 223	-	2 223
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	1 472	-	1 472

Par ailleurs, en application du paragraphe 74 de la norme IAS 12, une correction d'erreur a été comptabilisée consistant à une compensation entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022 pour un montant de 414 millions d'euros.

Note 2 Faits marquants

Les faits marquants du semestre sont les suivants :

Signature d'un accord d'exclusivité entre TERACT et le groupe Casino en vue de créer le leader français de la distribution responsable et durable

Le 9 mars 2023, TERACT et le groupe Casino ont engagé des discussions exclusives visant à créer un leader français de la distribution responsable et durable et conduisant potentiellement au regroupement des activités de distribution des deux groupes en France et à la mise en place de filières communes d'approvisionnement associant étroitement les coopératives agricoles du territoire regroupées au sein du groupe InVivo, actionnaire majoritaire de TERACT.

Au terme de cette période d'exclusivité qui avait été renouvelée le 24 avril dernier et s'est terminée le 8 juin 2023, TERACT et le groupe Casino ont décidé, d'un commun accord, et communiqué le 8 juin 2023 de ne pas poursuivre ces discussions.

Le groupe Casino et TERACT demeurent néanmoins ouverts à des discussions sur un potentiel partenariat opérationnel, qui pourrait porter sur les produits boulangerie, viennoiserie & pâtisserie et comprendrait également la conclusion d'un contrat de développement de filières fruits et légumes auprès de TERACT.

Cession de l'activité brésilienne de Cash & Carry (Assaí)

Dans la continuité de son processus de désendettement, le Groupe a perdu le contrôle d'Assaí (Sendas) lors de la cession d'un bloc de titres représentant 18,8% du capital de cette société le 16 mars 2023. Le 23 juin 2023, le Groupe a cédé sa participation résiduelle de 11,7%. Le produit net après frais de ces cessions s'élève à 1 079 millions d'euros générant un résultat de cession après impôt de -65 millions d'euros (note 3.1).

Signature d'un accord commercial entre Smart Good Things et les enseignes Casino

Le 30 mars 2023, Smart Good Things et les enseignes Casino ont annoncé la signature d'un accord commercial reposant sur 2 axes :
- Le développement et l'exploitation de parapharmacies,
- L'installation de « shops-in-shops » dédiés aux innovations produits alimentaires et non alimentaires, au sein des hypermarchés et supermarchés Casino.

L'accord constate également l'accroissement de la participation de la société Distribution Casino France dans le capital social de Smart Good Things Holding la portant ainsi à 15% présentée en instruments de capitaux propres à la juste valeur par les autres éléments du résultat global au sein des « Autres actifs non courants ».

Opération de rachat de l'obligation Quatrim de maturité janvier 2024

Le 31 mars 2023, le Groupe a annoncé le succès de son offre de rachat visant l'obligation émise par sa filiale Quatrim S.A.S. de maturité 15 janvier 2024.
Cette opération donne lieu au rachat anticipé et à l'annulation d'obligations apportées pour un montant nominal total de 100 millions d'euros à un prix de 94% (plus intérêts courus et non échus). Cette opération est financée au moyen de liquidités disponibles.
A la suite de l'annulation de ces obligations, le montant nominal total en circulation sera de 553 millions d'euros.

Signature d'un protocole entre Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino pour étendre le champ de leurs partenariats et optimiser leurs réseaux respectifs

Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino ont signé le 26 mai 2023 un protocole d'intentions qui prolonge et étend significativement leurs partenariats industriels et d'achat, et qui optimise leurs réseaux respectifs.

Ce protocole prévoit que le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino prolongent de deux années la durée de leurs alliances actuelles (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non-Alimentaires, Auxo Achats Non-Marchands) jusqu'en 2028 et bâtissent deux nouveaux partenariats :
- une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur ;
- un accord d'approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires, s'appuyant sur le savoir-faire d'Agromousquetaires.

En outre, ce protocole prévoit la cession par le groupe Casino au Groupement Les Mousquetaires d'un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France (Hypermarchés, Supermarchés, Enseignes de proximité) représentant environ 1,05 milliard d'euros de chiffre d'affaires HT (1,15 milliard d'euros de chiffre d'affaires TTC), décomposé en deux périmètres de respectivement 549 millions d'euros et 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (600 millions d'euros et 550 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC).

S’agissant du premier périmètre de magasins représentant 549 millions d’euros de chiffre d'affaires HT, les premières cessions auront lieu d’ici la fin de cette année.

S’agissant du second périmètre de magasins représentant 502 millions d’euros de chiffre d'affaires HT, le groupe Casino s'engage à les céder (promesse de vente), à la demande du Groupement Les Mousquetaires, au plus tard dans un délai de trois ans, ce délai pouvant être accéléré par Casino. A la signature des accords engageants, le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 100 millions d’euros, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

Le Groupement Les Mousquetaires s’engagerait (promesse d’achat) à acquérir auprès du groupe Casino, si celui-ci en fait la demande, un volume complémentaire de magasins représentant 461 millions d’euros de chiffre d’affaires HT (500 millions d’euros de chiffre d’affaires TTC). Cette promesse pourrait être exercée par le groupe Casino pendant une période de trois ans, étant précisé que le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 90 millions d’euros à l’exercice de cette promesse, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

L’ensemble de ces opérations de cession se feront à valeur de marché, sur la base d’expertises conformément aux pratiques du secteur de la distribution alimentaire, et seront payées en totalité en numéraire.

Tout en maintenant le volume global négocié par les alliances aux Achats et en préservant les emplois, ces mouvements vont permettre aux enseignes Casino d’accélérer leur recentrage géographique sur leurs régions prioritaires, et Groupement Les Mousquetaires de compléter son maillage national.

Le Groupement Les Mousquetaires participera également, dans des conditions de participation minoritaire, au futur tour de table du groupe Casino, avec un investissement en fonds propres à hauteur de 100 millions d’euros.

Ce protocole nécessite, avant toute mise en œuvre effective, d’être soumis la consultation des instances représentatives du personnel du groupe Casino et du Groupement les Mousquetaires et, le cas échéant, à l’obtention des autorisations réglementaires compétentes.

Procédure de conciliation et négociations avec les investisseurs et créanciers

Le 24 avril 2023, le groupe Casino a annoncé avoir reçu une lettre d’intention de EP Global Commerce a.s. (une société tchèque contrôlée par M. Daniel Křetínský, affiliée à VESA Equity Investment S.à r.l., cette dernière étant actionnaire de Casino à hauteur de 10,06% du capital) pour souscrire à une augmentation de capital réservée de la société Casino, Guichard-Perrachon à hauteur de 750 millions d’euros. EP Global Commerce a.s. souhaiterait offrir à Fimalac, qui est actionnaire de la société, la possibilité de souscrire à une augmentation de capital qui lui serait réservée, à hauteur de 150 millions d’euros. Par ailleurs, une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription serait offerte aux actionnaires existants de Casino, à hauteur de 200 millions d’euros.

La réalisation de ces opérations nécessitant l’approbation de certains créanciers du Groupe Casino, ce dernier a alors indiqué, afin de disposer d’un cadre sécurisé de discussion, qu’il allait étudier la possibilité de demander la nomination de conciliateurs, ce qui nécessite l’accord de certains créanciers bancaires et porteurs d’emprunts obligataires.
Le 26 mai 2023, le groupe Casino a annoncé avoir reçu l’accord de ses créanciers bancaires au titre du Term Loan B et de son crédit syndiqué RCF ainsi que de ses créanciers obligataires au titre des obligations Quatrim et des obligations non sécurisées émises par Casino et soumises au droit de l’état de New-York (venant à maturité en 2026 et en 2027) afin de pouvoir demander la nomination de conciliateurs sans que cette démarche ne puisse être considérée comme un défaut ou un cas de défaut.

Compte tenu de ces accords, le Groupe a annoncé à cette même date l’ouverture par le Président du Tribunal de Commerce de Paris le 25 mai 2023 d’une procédure de conciliation au bénéfice de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales (Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Monoprix Holding, Monoprix, Monoprix Exploitation, Ségisor, Distribution Franprix, ExtenC, Geimex, RelevanC, Sédifrais, et Franprix Leader Price Holding), pour une durée initiale de quatre mois, éventuellement prorogeable d’un mois, et la désignation de la SELARL Thévenot Partners (Maître Aurélia Perdereau) et de la SCP BTSG (Maître Marc Sénéchal) en qualité de conciliateurs.

Cette procédure a pour objectif de permettre au groupe Casino d’engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La procédure de conciliation concerne uniquement la dette financière de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales et n’aura aucune incidence sur les relations du Groupe avec ses partenaires opérationnels (en particulier ses fournisseurs) et les salariés.

Le groupe Casino a communiqué le 26 juin la mise en œuvre de différents leviers afin de préserver sa liquidité pendant toute la période de conciliation (c'est-à-dire jusqu'au 25 septembre, le cas échéant prorogée jusqu'au 25 octobre au plus tard):

- la conclusion d'un accord avec l'Etat français afin de reporter le paiement des charges fiscales et sociales du Groupe dues entre mai et septembre 2023, soit un montant d'environ 300 millions d'euros ; et
- la suspension, pendant la durée de la période de conciliation (soit jusqu'au 25 octobre 2023 au plus tard), du paiement des intérêts (et autres commissions) dus par les sociétés en conciliation (soit environ 130 millions d'euros), ainsi que des échéances en principal d'emprunts qui sont dues au cours de cette période par les sociétés en conciliation (soit environ 70 millions d'euros). Les conciliateurs ont adressé aux créanciers concernés les demandes de suspension des paiements susvisés. Ils ont également sollicité des créanciers concernés qu'ils renoncent à déclarer toute exigibilité anticipée sur le fondement d'éventuels cas de défaut au titre des covenants financiers au 30 juin 2023 et 30 septembre 2023, ainsi que plus globalement à tout cas de défaut ou défaut croisé qui pourrait survenir au résultat de la suspension des paiements susvisés.

Le 4 juillet, Casino a annoncé avoir reçu les propositions suivantes en vue du renforcement des fonds propres du Groupe : (i) une proposition de la part de EP Global Commerce a.s. et Fimalac, et (ii) une proposition de la part de 3F Holding.

Le 17 juillet 2023, Casino a annoncé avoir reçu le 15 juillet 2023 une offre révisée de la part de EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor en vue du renforcement des fonds propres du Groupe. 3F Holding a renoncé à déposer une offre révisée.

Le Groupe a rappelé par ailleurs les critères d'appréciation des offres qui avaient été rendus publics :

- La pérennité du Groupe et sa viabilité sur le long terme ;
- L'intégrité des activités du Groupe en France ;
- La préservation des emplois au sein du Groupe et chez les partenaires du Groupe ;
- La rapidité et la certitude d'exécution de la proposition de restructuration ;
- La compatibilité de la structure de bilan cible avec la génération de cash-flow anticipée afin de permettre la bonne exécution du plan d'affaires et le remboursement des passifs financiers restructurés ;
- L'inconditionnalité des engagements d'apport de fonds propres ; et
- Le niveau de liquidités disponibles pour le Groupe post-réalisation de la restructuration, ce qui traduira la robustesse financière du plan de restructuration.

Sur la base de ces critères, le Conseil d'administration, sur recommandation unanime de son comité ad hoc regroupant la quasi-totalité les administrateurs indépendants, a décidé de poursuivre les négociations avec EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor, ainsi qu'avec les créanciers du Groupe, afin de parvenir à un accord de principe sur la restructuration de la dette financière du Groupe d'ici la fin du mois de juillet 2023.

Le 27 juillet, Casino a conclu un accord de principe avec EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor et ses principaux créanciers en vue du renforcement des fonds propres du Groupe et de la restructuration de son endettement financier (note 1.2.1).

Projet de partenariat entre les groupes Prosol et Casino

Le 30 juin, les groupes Prosol et Casino ont annoncé avoir conclu un accord préliminaire relatif à un partenariat d'envergure aux termes duquel le groupe Prosol mettrait en œuvre le concept « Fresh » qu'il a développé avec succès au sein des hypermarchés et supermarchés Casino et de certains magasins de l'enseigne Monoprix. Ce partenariat permettra de tirer parti de l'expertise inégalée du Groupe Prosol en matière de produits frais (fruits et légumes, produits laitiers et de crémerie, poissons, viande) pour l'appliquer dans les géographies idéales sur lesquelles le groupe Casino est implanté.

Note 3 Périmètre de consolidation

3.1 Opérations de périmètre réalisées en 2023

Cession d'Assaí

Le 17 mars 2023, le Groupe a perdu le contrôle de Sendas (Assaí) en cédant une partie de sa participation représentant 18,8% du capital d'Assaí (note 2) sous la forme d'un placement secondaire, au prix de 16 réais par action (15,13 USD par ADS). Le 23 juin 2023, le Groupe a cédé la totalité de sa participation dans cette société. Le prix de ces deux cessions pour le Groupe s'élève à 1 125 millions d'euros (note 3.2.2).

En application de la norme IFRS 5 – « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les résultats nets après impôt et les flux de trésorerie des années 2022 et 2023 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net des activités abandonnées ».

Ces opérations ont conduit à la reconnaissance d'une moins-value nette d'impôt de -65 millions d'euros présentée sur la ligne « activités abandonnées » (note 3.2.2), y compris -453 millions d'euros liés au recyclage des écarts de conversion dans le résultat de cession ainsi que 46 millions d'euros de frais de cession. L'incidence de cette opération sur les intérêts ne donnant pas le contrôle s'élève à -921 millions d'euros.

Cession de Sudeco

Le 31 mars 2023, le Groupe a cédé sa filiale de property management « Sudeco » au Crédit Agricole Immobilier, pour un prix de cession de 39 millions d'euros générant une plus-value avant impôt et nette de frais de 37 millions d'euros. L'incidence sur la trésorerie du Groupe s'élève à -66 millions d'euros (note 4.5).

3.2 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

3.2.1 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023		31 décembre 2022	
		Actif	Passif	Actif	Passif
France Retail [(i)]		**295**	**84**	92	12
Latam Retail		**13**	**-**	18	-
Total		**308**	**84**	**110**	**12**
Actif net		**223**		**98**	

(i) Au 30 juin 2023, correspond principalement au classement en IFRS 5 du premier périmètre de magasins en cours de cession au Groupement Les Mousquetaires (note 2)

3.2.2 Activités abandonnées

Le résultat des activités abandonnées du 1er semestre 2023 et du 1er semestre 2022 est composé essentiellement de la contribution aux résultats d'Assaí jusqu'à sa date de cession en mars 2023 (notes 2 et 3.1) et du résultat de sa cession. Sur le 1er semestre 2022, il était composé également des effets résiduels de l'activité abandonnée de Leader Price d'une part et d'autre part de Via Varejo réalisée en 2019.
Le détail du résultat des activités abandonnées est présenté ci-dessous :

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Chiffre d'affaires, hors taxes	**2 704**	4 487
Charges nettes	**(2 746)**	(4 448)
Résultat de cession d'Assaí	**225**	-
Prix de cession	*1 125*	-
Frais relatifs aux cessions	*(46)*	-
Actif net comptable cédé	*(401)*	-
Recyclage des autres éléments du résultat global net d'impôt	*(453)*	-
Résultat net avant impôt des activités abandonnées	**183**	**39**
Produit / (charge) d'impôt	**(268)**	8
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	**2**	3
Résultat net des activités abandonnées	**(83)**	**50**
Dont part du Groupe	***(85)***	*4*
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***2***	*46*

3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

3.3.1 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

3.3.2 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

en millions d'euros	2023		2022 retraité	
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises
Soldes à la clôture 30 juin 2023 et 31 décembre 2022				
Prêts	**62**	**6**	**56**	**5**
dont dépréciation	*(3)*	-	*(2)*	-
Créances	**40**	**28**	**41**	**25**
Dettes	**38**	**190**	**43**	**229** [(i)]
Transactions sur le 1er semestre				
Charges	**119**	**533** [(i)]	3	574 [(i)]
Produits	**90** [(ii)]	**10**	120 [(ii)]	12

(i) Dont 516 millions d'euros d'achats de carburant auprès de Distridyn sur le 1er semestre 2023 (1er semestre 2022 : 559 millions d'euros). Au 31 décembre 2022, le Groupe avait un compte courant avec Distridyn pour un montant de 30 millions d'euros

(ii) Les produits de 90 millions d'euros au titre du 1er semestre 2023 incluent à hauteur de 72 millions d'euros les ventes de marchandises de Franprix envers des masterfranchisés mis en équivalence (1er semestre 2022 : 120 millions d'euros qui incluent à hauteur de 55 millions d'euros les ventes de marchandises de Franprix envers des masterfranchisés mis en équivalence). Ils incluaient également sur le 1er semestre 2022 les produits liés aux opérations immobilières avec Mercialys présentés en « Autres revenus » pour 44 millions d'euros dont l'incidence EBITDA s'élevait à 27 millions d'euros en 2022 (note 5.1)

Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

4.1 Réconciliation des dotations aux provisions

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Perte de valeur nette sur goodwill	8	**(1 037)**	-
Perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles	8	**(297)**	(4)
Perte de valeur nette sur immobilisations corporelles	8	**(52)**	(11)
Perte de valeur nette sur immeubles de placement		**-**	-
Perte de valeur nette sur actifs au titre de droits d'utilisation	8	**(31)**	(8)
Perte de valeur nette sur autres actifs	8	**(55)**	(42)
(Dotation) / reprise de provision pour risques et charges	11.1	**(26)**	(30)
Total des dotations aux provisions		**(1 497)**	**(95)**
Part des dotations aux provisions présentée en activités abandonnées		**19**	19
Dotations aux provisions retraitées dans le tableau des flux de trésorerie		**(1 478)**	**(76)**

4.2 Réconciliation de la variation du BFR avec les postes du bilan

en millions d'euros	1er janvier 2023	Flux de trésorerie d'exploitation	Variations de périmètre (i)	Variations de change	Reclass. et autres (ii)	30 juin 2023
Stocks de marchandises	**(3 597)**	**74**	**1 146**	**(97)**	**22**	**(2 452)**
Stocks de promotion immobilière	**(43)**	**8**	**-**	**(2)**	**(1)**	**(36)**
Fournisseurs	**6 522**	**(1 136)**	**(1 436)**	**128**	**(219)**	**3 860**
Créances clients et comptes rattachés	**(854)**	**(93)**	**101**	**(10)**	**30**	**(826)**
(Autres créances) / dettes	**441**	**18**	**(182)**	**(17)**	**(103)**	**158**
TOTAL	**2 469**	**(1 129)**	**(371)**	**3**	**(269)**	**703**

en millions d'euros	1er janvier 2022	Flux de trésorerie d'exploitation	Variations de périmètre	Variations de change	Reclass. et autres (ii)	30 juin 2022 retraité
Stocks de marchandises	(3 122)	(117)	1	(215)	(197)	(3 650)
Stocks de promotion immobilière	(91)	2	5	(1)	38	(48)
Fournisseurs	6 099	(291)	(37)	318	(16)	6 071
Créances clients et comptes rattachés	(772)	(20)	(16)	(23)	118	(713)
(Autres créances) / dettes	206	(493)	(101)	(62)	398	(52)
TOTAL	**2 319**	**(919)**	**(149)**	**17**	**341**	**1 610**

(i) Sur le 1er semestre 2023, les variations de périmètre reflètent principalement la perte de contrôle de Sendas et de Sudeco (note 3.1)

(ii) Sur le 1er semestre 2023, cette colonne reflète principalement les flux de trésorerie des activités abandonnées pour -281 millions d'euros. Sur le 1er semestre 2022, cette colonne reflétait principalement (a) le classement de GreenYellow en actifs détenus en vue de la vente en application d'IFRS 5, (b) les flux de trésorerie d'investissements avec notamment l'utilisation des comptes séquestres pour 373 millions d'euros (note 4.9) et (c) les flux de trésorerie des activités abandonnées pour -89 millions d'euros

4.3 Réconciliation des acquisitions d'immobilisations

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Augmentations et acquisitions d'immobilisations incorporelles	**(122)**	(129)
Augmentations et acquisitions d'immobilisations corporelles (i)	**(359)**	(671)
Augmentations et acquisitions d'immeubles de placement	**(10)**	(7)
Augmentations et acquisitions de droits au bail présentés en droits d'utilisation	**(3)**	(1)
Variations des dettes sur immobilisations	**(24)**	(52)
Neutralisation de la capitalisation des coûts d'emprunts (IAS 23) (ii)	**12**	25
Incidences des activités abandonnées	**107**	395
Flux de décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	**(399)**	**(439)**

(i) Le montant exceptionnellement élevé d'acquisitions d'immobilisations corporelles sur le 1er semestre 2022 s'expliquait par l'expansion d'Assaí dont le retraitement en activité abandonnée est reflété sur la ligne dédiée « Incidences des activités abandonnées »

(ii) Flux sans effet sur la trésorerie

4.4 Réconciliation des cessions d'immobilisations

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Sorties d'immobilisations incorporelles	**1**	2
Sorties d'immobilisations corporelles	**53**	81
Sorties d'immeubles de placement	**-**	-
Sorties de droits au bail présentés en droits d'utilisation	**1**	-
Résultats de cessions d'actifs (i)	**37**	94
Variation des créances sur immobilisations	**(20)**	(36)
Sorties des actifs classés en IFRS 5 (ii)	**11**	105
Incidences des activités abandonnées	**(4)**	(4)
Flux d'encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	**78**	**242**

(i) Avant retraitement IFRS 16 lié aux cessions-bails

(ii) Sur le 1er semestre 2022 : en lien avec l'opération de cession-bail au Brésil décrite en note 2 des états financiers consolidés 2021

4.5 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Montant payé pour les prises de contrôle	**-**	(14)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	**-**	-
Montant reçu pour les pertes de contrôle	**56**	(5)
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	**(103)**	(3)
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	**(47)**	**(21)**

Sur le 1er semestre 2023, l'incidence de -47 millions d'euros est en lien principalement avec la cession de Sudeco (note 3.1).

4.6 Incidences des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022
Montant payé pour l'acquisition de titres d'entreprises associées et coentreprises	**-**	(7)
Montant encaissé pour la cession de titres d'entreprises associées et coentreprises	**14**	-
Encaissement net lié au TRS Mercialys	**-**	139
Cession de Floa nette de frais (i)	**-**	167
Incidences des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises	**14**	**300**

(i) Hors flux de trésorerie d'exploitation relatifs aux accords commerciaux

4.7 Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de dette financière nette

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Variation de trésorerie		**(320)**	(750)
Augmentation d'emprunts et dettes financières (i)		**(2 617)**	(509)
Diminution d'emprunts et dettes financières (i)		**692**	853
Allocation / (utilisation) compte séquestre	4.9	**(17)**	(373)
Décaissements / (encaissements) d'actifs financiers		**(14)**	(61)
Variations de dettes sans effet de trésorerie (i)		***2 720***	243
Variation d'autres actifs financiers		***(17)***	*195*
Dettes financières liées aux variations de périmètre		***2 790***	*(86)*
Variation de couverture de juste valeur		***18***	*5*
Intérêts courus		***(68)***	*(18)*
Autres		***(3)***	*147*
Incidence des variations monétaires (i)		**(111)**	(215)
Variation des emprunts et dettes financières des activités abandonnées		**(22)**	(795)
Variation de dette financière nette		**310**	**(1 607)**
Dette financière nette à l'ouverture		**6 370**	5 858
Dette financière nette à la clôture	9.2	**6 059**	7 465

(i) Ces incidences sont relatives uniquement aux activités poursuivies

4.8 Réconciliation des intérêts financiers nets versés

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Coût de l'endettement financier net présenté au compte de résultat	**9.3.1**	**(204)**	**(184)**
Neutralisation de gains/pertes de changes latents		**-**	1
Neutralisation des amortissements de frais et primes d'émission/remboursement		**12**	14
Capitalisation des coûts d'emprunts		**(1)**	(3)
Variation des intérêts courus et des dérivés de couverture de juste valeur des dettes financières		**8**	(27)
Intérêts financiers versés sur passifs de loyers		**(137)**	(140)
Coûts de non tirage, coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	9.3.2	**(40)**	(46)
Intérêts financiers nets versés tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie		**(363)**	**(386)**

4.9 Flux de trésorerie d'investissement liés à des actifs financiers

Sur le 1er semestre 2023, les décaissements et les encaissements liés aux actifs financiers s'élèvent respectivement à 76 et 93 millions d'euros soit un encaissement net de 17 millions d'euros. Ils s'expliquent principalement par l'utilisation du compte séquestre (note 4.7).

Sur le 1er semestre 2022, les décaissements et les encaissements liés aux actifs financiers s'élevaient respectivement à 35 et 397 millions d'euros soit un encaissement net de 363 millions d'euros. Ils s'expliquaient principalement par l'utilisation des comptes séquestres dans le cadre du remboursement de la dette financière, comprenant notamment les rachats partiels des obligations High Yield sécurisées à hauteur de 34 millions d'euros (note 9.2.2).

Note 5 Information sectorielle

5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

L'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale (principal décideur opérationnel) pour évaluer les performances et allouer les ressources. Elle inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des Business Units du Groupe.

en millions d'euros	France Retail	E-commerce	Latam Retail	*Dont GPA*	*Dont Grupo Exito*	30 juin 2023
Chiffre d'affaires externe (notes 5.2 et 6.2)	**6 590**	**603**	**3 771**	*1 692*	*2 079*	**10 964**
EBITDA (i)	**102**	**32**	**235**	*90*	*145*	**369**
Dotations aux amortissements opérationnels courants (notes 6.3 et 6.4)	**(385)**	**(47)**	**(169)**	*(100)*	*(69)*	**(602)**
Résultat opérationnel courant	**(284)**	**(16)**	**66**	*(10)*	*76*	**(233)**

(i) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants

en millions d'euros	France Retail	E-commerce	Latam Retail	*Dont GPA*	*Dont Grupo Exito*	30 juin 2022 retraité
Chiffre d'affaires externe (notes 5.2 et 6.2)	6 935	795	3 720 (iii)	*1 613 (iii)*	*2 108*	11 450
EBITDA (i)	539 (ii)	15	226 (iii)	*61 (iii)*	*165*	781
Dotations aux amortissements opérationnels courants (notes 6.3 et 6.4)	(398)	(47)	(170)	*(103)*	*(67)*	(615)
Résultat opérationnel courant	141 (ii)	(32)	57 (iii)	*(42) (iii)*	*98*	166

(i) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants

(ii) Dont 28 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France correspondant essentiellement à la déneutralisation des marges sur opérations de promotion immobilière entre Casino et Mercialys faisant suite à la cession d'actifs par Mercialys et à la dilution de Casino dans Mercialys (note 3.3.2)

(iii) En juin 2022, le tribunal suprême juridique brésilien (STJ) a confirmé l'exemption de taxation au PIS / COFINS des ventes de certains produits technologiques prévue par la loi, qui avait fait l'objet d'une décision de justice initiale défavorable. En conséquence de cette décision, GPA a enregistré des crédits sur le 1er semestre 2022 pour un montant de 160 millions de réais (soit 29 millions d'euros) dont 96 millions de réais (soit 14 millions d'euros) en chiffre d'affaires et 64 millions de réais (soit 12 millions d'euros) en autres produits financiers

5.2 Indicateurs clés par zone géographique

en millions d'euros	France	Amérique latine	Autres zones	Total
Chiffre d'affaires externe au 30 juin 2023	**7 172**	**3 773**	**20**	**10 964**
Chiffre d'affaires externe au 30 juin 2022 retraité	7 712	3 721	17	11 450

en millions d'euros	France	Amérique latine	Autres zones	Total
Actifs non courants au 30 juin 2023 (i)	**9 583**	**4 244**	**58**	**13 885**
Actifs non courants au 31 décembre 2022 (i)	10 158	9 800	51	20 009

(i) Les actifs non courants comprennent les goodwills, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les actifs au titre de droits d'utilisation, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que les actifs sur contrats et les charges constatées d'avance à plus d'un an

Note 6 Données liées à l'activité

6.1 Saisonnalité de l'activité

Toutes activités confondues, la saisonnalité sur le compte de résultat est faible pour le chiffre d'affaires ; le chiffre d'affaires du 1er semestre 2022 avait représenté 49% du total de l'année (48% à taux de change moyen de l'année 2022), mais est plus marquée pour le résultat opérationnel courant (27% à taux de change moyen du 1er semestre 2022 et à taux de change moyen de l'année 2022).

Les flux de trésorerie générés par le Groupe sont également plus marqués par cette saisonnalité : la variation du besoin en fonds de roulement constatée au 1er semestre est structurellement négative du fait de l'importance des règlements fournisseurs réalisés en début d'année civile au titre des achats effectués pour servir la forte demande du mois de décembre de l'année précédente.

6.2 Ventilation des revenus totaux

Les tableaux suivants présentent la ventilation des produits des activités ordinaires

en millions d'euros	France Retail	E-commerce	Latam Retail	*Dont GPA*	*Dont Grupo Exito*	30 juin 2023
Chiffre d'affaires, hors taxes	6 590	603	3 771	*1 692*	*2 079*	**10 964**
Autres revenus	44	-	78	*7*	*72*	**123**
Revenus totaux	**6 635**	**603**	**3 849**	*1 698*	*2 151*	**11 087**

en millions d'euros	France Retail	E-commerce	Latam Retail	*Dont GPA*	*Dont Grupo Exito*	30 juin 2022 retraité
Chiffre d'affaires, hors taxes	6 935	795	3 720	*1 613*	*2 108*	11 450
Autres revenus	136	-	87	*13*	*75*	223
Revenus totaux	**7 071**	**795**	**3 808**	*1 626*	*2 182*	**11 673**

6.3 Nature de charges par fonction

en millions d'euros	Coûts logistiques (i)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	30 juin 2023
Frais de personnel	**(223)**	**(936)**	**(301)**	**(1 460)**
Autres charges	**(336)**	**(989)**	**(183)**	**(1 508)**
Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4)	**(65)**	**(425)**	**(112)**	**(602)**
Total	**(624)**	**(2 350)**	**(595)**	**(3 570)**

en millions d'euros	Coûts logistiques (i)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	30 juin 2022 retraité
Frais de personnel	(234)	(915)	(325)	**(1 474)**
Autres charges	(351)	(878)	(222)	**(1 451)**
Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4)	(67)	(434)	(114)	**(615)**
Total	**(652)**	**(2 227)**	**(661)**	**(3 540)**

(i) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

6.4 Amortissements

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles		**(128)**	(115)
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles		**(208)**	(227)
Dotation aux amortissements sur immeubles de placement		**(9)**	(4)
Dotation aux amortissements sur actifs au titre des droits d'utilisation		**(310)**	(343)
Total des dotations aux amortissements		**(654)**	**(689)**
Part des dotations aux amortissements présentée en activités abandonnées		**52**	74
Dotations aux amortissements des activités poursuivies	**5.1 / 6.3**	**(602)**	**(615)**

6.5 Autres produits et charges opérationnels

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Total des Autres Produits opérationnels	**145**	252
Total des Autres Charges opérationnelles	**(1 811)**	(488)
	(1 665)	**(235)**
Détail par nature		
Résultat de cession d'actifs non courants (i) (vi)	**18**	20
Pertes nettes de valeur des actifs (ii) (vi)	**(1 459)**	(63)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (iii) (vi)	**(47)**	(84)
Résultat de cession d'actifs non courants, pertes nettes de valeur des actifs et produits / charges nets liés à des opérations de périmètre	**(1 488)**	**(127)**
Provisions et charges pour restructuration (iv) (vi)	**(131)**	(82)
Provisions et charges pour litiges et risques (v)	**(27)**	(21)
Autres	**(20)**	(6)
Sous-total	**(178)**	**(109)**
Total autres produits et charges opérationnels nets	**(1 665)**	**(235)**

(i) Le résultat net de cession d'actifs non courants sur le 1er semestre 2023 concerne principalement le secteur Latam Retail (GPA principalement) à hauteur de 18 millions d'euros. Au 1er semestre 2022, le résultat net de cession d'actifs non courants concernait principalement le secteur France Retail avec la reconnaissance de compléments de prix considérés comme hautement probables en lien avec les opérations de cessions-bails réalisées en 2019 avec des fonds gérés par Fortress et Apollo Global Management pour un montant de 12 millions d'euros

(ii) La perte nette de valeur enregistrée sur le 1er semestre 2023 porte principalement sur les secteurs Latam Retail et France Retail pour respectivement 1 172 et 286 millions d'euros en liaison avec les tests de perte de valeur des UGT goodwill (note 8). Sur le 1er semestre 2022, elle portait principalement sur le secteur France Retail en liaison avec le plan de cession d'actifs et les tests de perte de valeur sur des actifs isolés

(iii) La charge nette de 47 millions d'euros constatée sur le 1er semestre 2023 reflète principalement la cession de Sudeco (note 3.1) compensée par des coûts supplémentaires engagés dans le cadre de l'opération de conversion des hypermarchés Extra en magasins Assaí tout comme sur le 1er semestre 2022

(iv) La charge de restructuration au titre du 1er semestre 2023 concerne principalement les secteurs (a) France Retail à hauteur de 98 millions d'euros et (ii) Latam Retail pour 30 millions d'euros. La charge de restructuration au titre du 1er semestre 2022 concernait principalement les secteurs (i) France Retail pour 55 millions d'euros dont 38 millions d'euros de coûts de fermeture de magasins et de rationalisation de structures et 14 millions d'euros de charges relatives à Distribution Casino France en lien avec sa phase de transformation stratégique, de changement de concepts des magasins et du développement de l'omnicanalité de l'e-commerce et de la digitalisation de la relation client dans laquelle le Groupe est engagé depuis 2016 et (ii) Latam Retail pour 24 millions d'euros

(v) Les provisions et charges pour litiges et risques représentent une charge nette de 27 millions d'euros sur le 1er semestre 2023 et reflète principalement des risques fiscaux, sociaux et civils de GPA. Les provisions et charges pour litiges et risques représentaient une charge nette de 21 millions d'euros sur le 1er semestre 2022 qui concernait essentiellement le secteur Latam Retail

(vi) Réconciliation du détail des pertes de valeur des actifs avec les tableaux de mouvements des immobilisations :

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Pertes de valeur de goodwill	4.1	**(1 037)**	-
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	4.1	**(297)**	(4)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	4.1	**(52)**	(11)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immeubles de placement	4.1	**-**	-
Reprises / (pertes) de valeur nettes des actifs droit d'utilisation	4.1	**(31)**	(8)
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs (IFRS 5 et autres)		**(58)**	(50)
Total pertes nettes de valeur des actifs		**(1 474)**	**(73)**
Pertes nettes de valeurs des actifs des activités abandonnées		**-**	4
Pertes nettes de valeur des actifs des activités poursuivies		**(1 474)**	**(68)**
dont présenté en « Provisions et charges pour restructurations »		***(13)***	*(7)*
dont présenté en « Autres pertes nettes de valeur des actifs »		***(1 459)***	*(63)*
dont présenté en « Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre »		***-***	*1*
dont présenté en « Résultat de cession d'actifs non courants »		***(1)***	*-*

Note 7 Impôts

Au titre du semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'impôt effectif s'élève à 20,4% à comparer à -25,0% au 30 juin 2022. La preuve d'impôt se présente ainsi :

en millions d'euros	30 juin 2023		30 juin 2022 retraité	
Résultat avant impôt	**(2 355)**		**(439)**	
Produit (charge) d'impôt théorique [i]	**608**	**-25,83%**	**113**	**-25,83%**
Réconciliation entre le produit (charge) d'impôt théorique et le produit (charge) d'impôt réel				
Effet de l'imposition des filiales étrangères	**115**	**-4,9%**	(8)	1,7%
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus [ii]	**6**	**-0,3%**	6	-1,3%
Non reconnaissance et dépréciation d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles [iii]	**(893)**	**37,9%**	(38)	8,8%
CVAE nette d'impôt	**(5)**	**0,2%**	(11)	2,4%
Non déductibilité de charges financières [iv]	**(17)**	**0,7%**	(10)	2,4%
Charge non déductible liée aux pertes de valeur sur actifs [v]	**(355)**	**15,1%**	3	-0,8%
Autres impôts sur distribution	**-**	**0,0%**	(2)	0,4%
Déductibilité des coupons TSSDI	**10**	**-0,4%**	8	-1,8%
Cessions d'actifs à taux réduit et opérations de périmètre	**9**	**-0,4%**	34	-7,7%
Evolution de la doctrine fiscale brésilienne [vi]	**-**	**0,0%**	18	-4,2%
Autres	**41**	**-1,8%**	(3)	0,8%
Produit (charge) d'impôt réel / Taux d'impôt effectif	**(481)**	**20,4%**	**110**	**-25,0%**

(i) La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 25,83%

(ii) Au 1er semestre 2023, concerne principalement les segments France Retail et Latam Retail à hauteur respectivement de 1 et 5 millions d'euros. Sur le 1er semestre 2022, concernait les segments France Retail et Latam Retail à hauteur respectivement de 2 et 4 millions d'euros

(iii) Au 1er semestre 2023, concerne le segment France Retail à hauteur de -824 millions d'euros (dont -597 millions d'euros de dépréciation d'impôts différés actifs et crédits d'impôts antérieurs et -208 millions d'euros de déficits non activés), le Latam Retail et E-commerce à hauteur respectivement de -37 et -32 millions d'euros. Suite à la communication du plan d'affaires 2023-2028 sur le segment France Retail, dans le cadre d'une Independant Business Review présenté aux deux investisseurs et aux créanciers du Groupe (note 1.2.1), un nouveau plan de recouvrement des bénéfices taxables futurs a été établi sur le périmètre d'intégration fiscale de Casino, Guichard-Perrachon jusqu'en 2028. En application d'IAS 12, le Groupe a ainsi constaté une dépréciation des actifs des impôts différés de 597 millions d'euros, au titre des pertes fiscales antérieures du groupe d'intégration fiscale de Casino Guichard-Perrachon, des crédits d'impôts, et du plafonnement des autres impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs. Sur le 1er semestre 2022, concernait les segments France Retail, Latam Retail et E-commerce à hauteur de respectivement -15, -4 et -19 millions d'euros

(iv) Certaines législations imposent une limitation forfaitaire des charges financières supportées par les sociétés. L'incidence présentée sur les deux périodes porte essentiellement sur le périmètre français

(v) Au 1er semestre 2023, concerne les pertes de valeur comptabilisées sur les goodwill des segments France Retail, GPA et Exito à hauteur respectivement de 56, 223 et 77 millions d'euros (note 8)

(vi) Suite à une évolution de la législation brésilienne sur le second semestre 2021 portant sur l'absence d'imposition des subventions sur investissements, une réduction d'impôt avait été reconnue au titre des subventions perçues au cours du 1er semestre 2022 dans la continuité de celle déjà reconnue au cours du 2nd semestre 2021

Note 8 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

Au cours du 1er semestre 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement s'élèvent à 491 millions d'euros (dont 84 millions d'euros relatifs à Sendas) contre 807 millions d'euros lors de la même période en 2022 (dont 518 millions d'euros relatifs à Sendas). Par ailleurs, le montant des droits d'utilisation reconnus sur le semestre au titre des nouveaux contrats de location s'élève à 79 millions d'euros (dont 3 millions d'euros relatifs à Sendas) contre 315 millions d'euros lors de la même période en 2022 (dont 238 millions d'euros relatifs à Sendas). Enfin, les immobilisations incorporelles, corporelles, les immeubles de placement et les actifs au titre de droits d'utilisation ont été impactés à hauteur d'un montant de 336 millions d'euros par les effets de change.

Le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2023 des indices de perte de valeur, tels que définis dans l'annexe aux comptes consolidés 2022, relatifs aux goodwill ainsi qu'aux actifs immobilisés qui a conduit à la réalisation de tests de perte de valeur au titre des UGT goodwill Casino France, Monoprix, Franprix, et GPA.
Des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et droits d'utilisation d'un montant total de 1 459 millions d'euros ont été comptabilisées sur la période (note 6.5) dont 951, 221 et 286 millions d'euros relatifs respectivement à GPA, Grupo Exito et le segment France Retail.

Dans le cadre de la procédure de conciliation de Casino, Guichard-Perrachon et de ses principales filiales françaises, le groupe Casino a établi et communiqué en juin 2023 son plan d'affaires 2023-2028 du segment France Retail, qui a fait l'objet d'une revue critique par différents cabinets conseils externes dans le cadre d'une Independant Business Review présenté aux deux investisseurs et aux créanciers du Groupe et qui prend en compte l'intention de Casino de procéder à la cession de ses actifs au Latam.

Les tests d'impairment effectués sur trois UGT françaises (Casino France, Monoprix, Franprix) reposent sur le calcul d'une valeur d'utilité, lequel est basé sur des projections de trésorerie issues de ce plan d'affaires, une valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif en utilisant un taux d'actualisation de 6,6% (31 décembre 2022 : 6,1%) et un taux de croissance à long terme de 2,0% (31 décembre 2022 : 2,0%). Pour l'UGT Casino France, le test repose sur cette méthodologie mais en utilisant des projections de trésorerie sensibilisées et un taux d'actualisation de 7,5% (vs 6,6%), reflétant la prise en compte d'une prime de risque supplémentaire de non-exécution des projections.

Le test effectué sur l'UGT goodwill Casino France a ainsi abouti à la constatation d'une perte de valeur du goodwill de 221 millions d'euros au 30 juin 2023. La modification cumulée des principales hypothèses (une hausse de 100 points des taux d'actualisation, une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale et encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale) de ce test aurait abouti à la comptabilisation d'une perte de valeur additionnelle de 554 millions d'euros.

S'agissant des UGT Goodwill Franprix et Monoprix présentant des indices de perte de valeur, les tests n'ont pas abouti à la constatation de perte de valeur. Les tests de sensibilité selon les mêmes modalités que celles mentionnées ci-dessus entraineraient la comptabilisation d'une perte de valeur de 115 millions sur l'UGT Franprix. Pour Monoprix, la valeur recouvrable serait proche de sa valeur comptable.

Concernant les UGT du Brésil (GPA) et la Colombie (Grupo Exito), le groupe Casino a procédé à une évaluation de la valeur de réalisation de GPA et Exito compte tenu de l'intention du Groupe de céder ces actifs. Cette évaluation est basée sur une moyenne de multiples d'EBITDA et/ou de chiffre d'affaires. Les tests effectués ont ainsi abouti à la reconnaissance d'une perte de valeur de 951 millions d'euros relative à GPA (dont 655 et 296 millions d'euros respectivement de goodwill et de marques) et 219 millions d'euros relative à Grupo Exito (goodwill). Les tests de sensibilité sur les hypothèses de multiples ou d'EBITDA équivalant à une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA présentent un risque de perte additionnelle de 126 et 141 millions d'euros sur respectivement GPA et Exito.

La répartition du goodwill par activités et secteurs géographique est la suivante :

en millions d'euros	Net 30 juin 2023	Net 2022
France Retail	**4 049**	**4 375**
Casino France (Magasins hypermarchés, supermarchés et proximités)	*1 276*	*1 594*
Franprix	*1 452*	*1 456*
Monoprix	*1 315*	*1 319*
Divers	*6*	*6*
E-commerce (France)	**58**	**58**
Latam Retail	**535**	**2 500**
Argentine	*93*	*88*
Brésil – GPA	*-*	*636*
Brésil – Assaí	*-*	*1 154*
Colombie	*172*	*363*
Uruguay	*270*	*259*
Groupe Casino	**4 642**	**6 933**

La ventilation des marques est la suivante :

en millions d'euros	30 juin 2023	2022
Latam Retail	**292**	**644**
dont Brésil - GPA	***136***	*415*
dont Brésil – Sendas	***-***	*90*
dont Colombie	***130***	*113*
dont Uruguay	***26***	*25*
France Retail	**567**	**567**
dont Casino France	***1***	*1*
dont Monoprix	***566***	*566*
E-commerce	**9**	**9**

Opération de cession-bail

Au cours du 1er semestre 2023, le Groupe a réalisé des opérations de cession-bail dont les impacts sur les comptes consolidés sont les suivants :

- Reconnaissance d'actifs au titre des droits d'utilisation et de passifs de loyers à hauteur respectivement de 14 millions d'euros et 32 millions d'euros ;
- Diminution des immobilisations corporelles de 28 millions d'euros ;
- Reconnaissance de plus-values de cession enregistrées dans les autres produits opérationnels à hauteur de 34 million d'euros.

La principale transaction a été réalisée chez GPA en juin 2023. Elle porte sur la cession-bail de 11 supermarchés GPA pour un prix total de 330 millions de réais (soit 60 millions d'euros) dont 140 millions de réais (soit 26 millions d'euros) encaissés au 30 juin 2023.

Note 9 Structure financière et coûts financiers

9.1 Trésorerie nette

en millions d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Equivalents de trésorerie	**588**	1 648
Trésorerie	**1 537**	856
Trésorerie brute	**2 125**	**2 504**
Concours bancaires courants	**(179)**	(239)
Trésorerie nette	**1 945**	**2 265**

Au 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative.

9.2 Emprunts et dettes financières

9.2.1 Composition

Les dettes financières brutes s'élèvent à 8 431 millions d'euros au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : 9 204 millions d'euros) et comprennent les éléments suivants :

en millions d'euros	Notes	30 juin 2023			31 décembre 2022		
		Part non courante (i)	Part courante (i)	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires (ii)		**583**	**2 720**	**3 303**	4 971	79	5 050
Autres emprunts et dettes financières		**389**	**4 647**	**5 036**	2 240	1 733	3 972
Dérivés passifs de couverture économique et de juste valeur (iii)		**7**	**85**	**92**	167	15	182
Dettes financières brutes (iv)		**978**	**7 453**	**8 431**	**7 377**	**1 827**	**9 204**
Dérivés actifs de couverture économique et de juste valeur (v)		**-**	**(54)**	**(54)**	(85)	(5)	(91)
Autres actifs financiers (iv) (vi)		**(21)**	**(171)**	**(192)**	(24)	(216)	(239)
Emprunts et dettes financières (vii)	**9.2.2**	**956**	**7 228**	**8 184**	**7 268**	**1 606**	**8 874**
Dont France Retail		***(5)***	***6 120***	***6 115***	*4 281*	*344*	*4 625*
Dont Latam Retail		***941***	***589***	***1 530***	*2 945*	*989*	*3 934*
Dont E-commerce		***20***	***519***	***539***	*43*	*273*	*316*
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1	**-**	**(2 125)**	**(2 125)**	-	(2 504)	(2 504)
Dont France Retail				***(1 125)***			*(421)*
Dont Latam Retail				***(990)***			*(2 070)*
Dont E-commerce				***(10)***			*(14)*
DETTE FINANCIERE NETTE		**956**	**5 103**	**6 059**	**7 268**	**(898)**	**6 370**
Dont France Retail				***4 989***			*4 204*
Dont Latam Retail				***541***			*1 864*
Dont E-commerce				***529***			*302*

(i) L'essentiel de la dette financière brute a fait l'objet d'un reclassement de la part non courante à la part courante pour 3,2 milliards d'euros au 30 juin 2023 (note 1.2.1)
(ii) Dont 2 743 et 560 millions d'euros respectivement en France et au Brésil au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : dont 2 812 et 2 238 millions d'euros respectivement en France et au Brésil)
(iii) Dont 75 et 17 millions d'euros respectivement en France et au Brésil au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : dont 166 et 17 millions d'euros respectivement en France et au Brésil)
(iv) Dont un montant de dette brute sécurisée de 4 042 millions d'euros. Il s'agit de l'agrégat qui est utilisé pour le calcul des covenants depuis le 30 juin 2021 suite à l'amendement du RCF (note 9.6) (31 décembre 2022 : 2 145 millions d'euros)
(v) Dont 54 millions d'euros en France au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : 58 et 32 millions d'euros respectivement en France et au Brésil)
(vi) Dont principalement 105 millions d'euros placés en comptes séquestres et en garantie (y compris 19 millions d'euros de compte séquestre Quatrim) et 74 millions d'euros d'actifs financiers consécutifs à une cession d'actifs non courants au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : 124 millions d'euros placés en comptes séquestre et en garantie, y compris 36 millions d'euros au titre du refinancement « RCF », et 104 millions d'euros d'actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants)
(vii) Le Groupe définit l'agrégat emprunts et dettes financières comme étant les dettes financières brutes ajustées des dérivés actifs de couverture de juste valeur et des autres actifs financiers

9.2.2 Variation des dettes financières

en millions d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dettes financières brutes à l'ouverture	*9 204*	*8 829*
Dérivés actifs de couverture économique et de juste valeur	*(91)*	*(35)*
Autres actifs financiers	*(239)*	*(654)*
Emprunts et dettes financières à l'ouverture	**8 874**	**8 141**
Nouveaux emprunts (i) (iii) (viii)	**2 545**	1 973
Remboursements (ii) (iii) (viii)	**(782)**	(1 984)
Variation juste valeur des emprunts couverts	**(22)**	(82)
Variation des intérêts courus	**193**	184
Ecarts de conversion (iv)	**172**	255
Variation de périmètre (v)	**(2 790)**	(260)
Reclassement des passifs financiers associés à des actifs détenus en vue de la vente	**-**	5
Variation des autres actifs financiers (vi)	**49**	417
Autres et reclassements (vii)	**(56)**	226
Emprunts et dettes financières à la clôture	**8 184**	**8 874**
Dettes financières brutes à la clôture (note 9.2.1)	*8 431*	*9 204*
Dérivés actifs de couverture économique et de juste valeur (note 9.2.1)	*(54)*	*(91)*
Autres actifs financiers (note 9.2.1)	*(192)*	*(239)*

(i) Sur le 1er semestre 2023, les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'utilisation chez Casino, Guichard-Perrachon du RCF à hauteur de 2 051 millions d'euros, et (b) l'utilisation de lignes bancaires confirmées et l'émission de nouveaux emprunts bancaires chez Exito pour 1 000 milliards de pesos colombiens soit 202 millions d'euros.
En 2022, les nouveaux emprunts comprenaient principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'utilisation chez Casino, Guichard-Perrachon du RCF à hauteur de 50 millions d'euros, (b) l'émission chez Sendas d'emprunts obligataires (debentures) pour
2 850 millions de réais soit 524 millions d'euros, de billet de trésorerie pour 1 150 millions de réais soit 211 millions d'euros et de nouveaux emprunts bancaires pour 3 201 millions de réais soit 589 millions d'euros (c) l'émission chez GreenYellow d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions pour 109 millions d'euros (note 2) et (d) l'utilisation de lignes bancaires confirmées et l'émission de nouveaux emprunts bancaires chez Exito pour 764 milliards de pesos colombiens soit 171 millions d'euros.

(ii) Sur le 1er semestre 2023, les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon (dont 54 millions d'euros de remboursement de titres négociables court terme « NEU CP », 50 millions d'euros de remboursement du RCF tiré en 2022, 36 millions d'euros de remboursements obligataires de la souche 2023 et 83 millions d'euros de remboursements partiels anticipés des souches obligataires 2026 et 2027), à Quatrim avec un remboursement partiel à hauteur de 100 millions d'euros des obligations High Yield sécurisées, et à des remboursements des financements ponctuels d'actifs chez DCF et Monoprix pour 192 millions d'euros.
En 2022, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon (dont 249 millions d'euros de remboursement de titres négociables court terme « NEU CP » et 314 millions d'euros de remboursements obligataires de la souche 2022 et 232 millions d'euros de remboursement partiels anticipés des souches obligataires janvier 2023 et mars 2024), à Quatrim avec un remboursement partiel à hauteur de 147 millions d'euros des obligations High Yield sécurisées, et à GPA avec 2 000 millions de réais soit 368 millions d'euros de remboursements d'emprunts obligataires.

(iii) Sur le 1er semestre 2023, les flux de trésorerie de financement se résument par un encaissement net de 1 699 millions d'euros ; ils sont composés de nouveaux emprunts pour 2 617 millions d'euros compensés par des remboursements d'emprunts pour 692 millions d'euros et d'intérêts financiers nets versés hors intérêts sur passifs de loyer pour 226 millions d'euros.
En 2022, les flux de trésorerie de financement se résumaient par un décaissement net de 1 790 millions d'euros ; ils étaient composés de nouveaux emprunts pour 681 millions d'euros compensés par des remboursements d'emprunts pour 1 980 millions d'euros et d'intérêts financiers nets versés hors intérêts sur passifs de loyer pour 490 millions d'euros.

(iv) Sur le 1er semestre 2023, les écarts de conversion concernent principalement le Brésil à hauteur de 134 millions d'euros.

(v) Sur le 1er semestre 2023, les variations de périmètre reflètent exclusivement la perte de contrôle de Sendas (note 3.1).
En 2022, elles reflétaient la perte de contrôle de GreenYellow pour -263 millions d'euros.

(vi) En 2022, la variation des autres actifs financiers était liée principalement à l'utilisation du compte séquestre au titre du refinancement « RCF »

(vii) Dont -60 et 175 millions d'euros de variation des concours bancaires courants respectivement sur le 1er semestre 2023 et en 2022.

(viii) Les variations des titres négociables court terme « NEU CP » sont présentés nettes dans ce tableau.

9.3 Résultat financier

9.3.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	-	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	31	12
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**31**	**12**
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture [(i) (ii)]	(235)	(196)
Coût de l'endettement financier brut	**(235)**	**(196)**
Total du coût de l'endettement financier net	**(204)**	**(184)**
Dont France Retail	***(127)***	*(104)*
Dont Latam Retail	***(73)***	*(77)*
Dont E-commerce	***(4)***	*(3)*

(i) Compte tenu de la part prédominante du risque de crédit du Groupe dans l'évolution de la juste valeur du portefeuille de swaps de taux relatifs aux emprunts obligataires portés par Casino, Guichard-Perrachon, l'efficacité de la couverture n'est plus démontrée depuis le 31 mars 2023. De ce fait, en application de la norme IFRS 9, le Groupe a mis fin à la comptabilité de couverture, générant un impact de -14 millions d'euros sur le 1er semestre 2023. La composante de réévaluation à la juste valeur des dettes couvertes restant à amortir au 30 Juin 2023 s'élève à 120 millions d'euros

(ii) Conformément à la norme IFRS 13, l'évaluation des dérivés prend en compte le Credit Valuation Adjustment (CVA) et le Debit Valuation Adjustment (DVA). Au cours du 1er semestre 2023, le Groupe a effectué un changement d'estimation relatif au calcul de la DVA (Debit value adjustment) des swaps de taux et a retenu l'exemption prévue par IFRS 13.48 qui prévoit la possibilité de comptabiliser le risque de crédit sur la base d'une exposition nette par contrepartie. En effet, le Groupe a considéré que l'utilisation de cette option représente une meilleure estimation du risque de crédit sur ses dérivés. Ce changement d'estimation a pour effet de minorer de 46 millions d'euros le produit financier lié à la variation de DVA/CVA qui s'élève à 71 millions d'euros sur la période (27 millions d'euros au titre du 1er semestre 2022). Au 30 juin 2023, le solde bilanciel au titre du risque de crédit net s'élève à 121 millions d'euros. Avec cette méthode d'estimation par contrepartie, au 31 décembre 2022, l'ajustement net de la CVA/DVA sur la juste valeur du portefeuille aurait été de +37 millions d'euros (DVA net) à comparer à +50 millions d'euros (DVA net) comptabilisé

9.3.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	30 juin 2023	30 juin 2022 retraité
Total des Autres Produits Financiers	**82**	**109**
Total des Autres Charges Financières	**(334)**	**(295)**
	(252)	**(185)**
Gains / (Pertes) nets de change (hors opérations de financement) [(i)]	**(39)**	(2)
Variation de juste valeur des dérivés hors couverture comptable	**(10)**	-
Variation de juste valeur des actifs financiers	**(2)**	(1)
Intérêts financiers sur les passifs de loyers	**(143)**	(142)
Coûts de non tirage, coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	**(40)**	(46)
Produits / (Charges) nets liées à l'hyperinflation en Argentine	**(5)**	(17)
Autres	**(13)**	22
Total autres produits et charges financiers nets	**(252)**	**(185)**

(i) Dont 48 millions d'euros de gains de change et 87 millions d'euros de pertes de change sur le 1er semestre 2023 (1er semestre 2022 : respectivement 31 et 32 millions d'euros de gains et pertes de change)

9.4 Juste valeur des instruments financiers

Les tableaux ci-dessous présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, les actifs et passifs sur contrat, et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2023 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs: Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	**127**	**127**	**4**	**112**	**11**
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat	11	11	-	-	11
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par OCI	60	60	4	57	-
Dérivés actifs de couverture économique et de juste valeur (i)	54	54	-	54	-
Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net (i)	1	1	-	1	-
Autres dérivés actifs	-	-	-	-	-
Passifs	**12 268**	**10 036**	**414**	**9 468**	**154**
Emprunts obligataires	3 303	966	384	581	-
Autres emprunts (ii)	5 036	1 109	-	1 109	-
Passifs de loyers	3 673	3 673	-	3 673	-
Dérivés passifs de couverture économique et de juste valeur (i)	92	92	-	92	-
Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net (i)	6	6	-	6	-
Autres dérivés passifs	4	4	-	4	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (iii)	154	154	-	-	154

Au 31 décembre 2022 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs: Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	**255**	**255**	**4**	**231**	**20**
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat	20	20	-	-	20
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par OCI	136	136	4	133	-
Dérivés actifs de couverture économique et de juste valeur (i)	91	91	-	91	-
Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net (i)	3	3	-	3	-
Autres dérivés actifs	5	5	-	5	-
Passifs	**14 558**	**13 659**	**1 926**	**11 572**	**161**
Emprunts obligataires	5 050	4 190	1 926	2 265	-
Autres emprunts (ii)	3 972	3 933	-	3 933	-
Passifs de loyers	5 190	5 190	-	5 190	-
Dérivés passifs de couverture économique et de juste valeur (i)	182	182	-	182	-
Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net (i)	2	2	-	2	-
Autres dérivés passifs	1	1	-	1	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (iii)	161	161	-	-	161

(i) Les dérivés de couverture de juste valeur sont quasi intégralement adossés à des emprunts financiers

(ii) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés en tenant compte du risque de crédit propre du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture. En l'absence d'autres données, la juste valeur des dettes financières non sécurisées du périmètre France est présentée à une valeur nulle reflétant le risque de crédit très dégradé attaché à la Société au 30 juin 2023

(iii) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et utilisent notamment des multiples de résultat net

9.5 Risque de crédit commercial

L'exposition au risque de crédit ainsi que le risque de perte de valeur estimée des créances commerciales se présentent comme suit :

en millions d'euros	Montant non échu	Créances clients échues à la date de clôture				Total
		Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total des créances échues	
Au 30 juin 2023						
Créances clients	**584**	**105**	**104**	**146**	**355**	**939**
Provision / Perte attendue jusqu'à échéance	**(3)**	**(1)**	**(9)**	**(101)**	**(111)**	**(113)**
Total valeurs nettes	**581**	**105**	**94**	**45**	**244**	**826**
Au 31 Décembre 2022						
Créances clients	641	75	84	164	**324**	**965**
Provision / Perte attendue jusqu'à échéance	(6)	(4)	(26)	(76)	**(105)**	**(111)**
Total valeurs nettes	**636**	**71**	**58**	**88**	**218**	**854**

9.6 Risque de liquidité

Une procédure de conciliation est ouverte depuis le 25 mai 2023 et des négociations sont en cours avec le Consortium et les divers créanciers parties prenantes pour déterminer les termes futurs de la restructuration financière de la Société. Ces négociations ont débouché sur la signature en date du 27 juillet 2023 d'un accord de principe (sous l'égide du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) entre le Consortium, les principaux créanciers du RCF et du Term Loan B et le Groupe (note 1.2.1).

La mise en œuvre effective de la restructuration financière (note 1.2.1) reste à ce jour soumise aux principales conditions suspensives suivantes :

- L'accord définitif d'un nombre suffisant de créanciers du Groupe Casino sur l'accord de restructuration permettant l'approbation d'un plan dans le cadre d'une procédure de sauvegarde accélérée ;
- L'approbation du futur plan de sauvegarde accélérée par le Tribunal de commerce de Paris ;
- L'obtention par le Consortium d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers à l'obligation de déposer une offre publique sur les actions Casino, Guichard-Perrachon en conséquence de la restructuration financière ;
- L'obtention de l'accord au titre du contrôle des concentrations et du contrôle des investissements étrangers en France.

Le principal risque associé à la mise en œuvre de cette restructuration financière est lié à la non-réalisation d'une ou plusieurs des conditions précitées qui empêcherait la mise en œuvre de la restructuration financière telle que prévue dans l'accord de principe.

Dans une telle situation, ou d'une manière plus générale si les opérations prévues aux termes du plan de restructuration ne pouvaient pas être mises en œuvre pour toute autre raison, la Société considère qu'elle ne disposerait pas des moyens de financement suffisant pour lui permettre de faire face à ses obligations et ses besoins de liquidités estimés pour les 12 prochains mois. En conséquence, le Groupe pourrait dans ce cas faire l'objet de procédures de redressement judiciaire, et/ou de procédures de liquidation judiciaire à travers, le cas échéant, la mise en œuvre d'un plan de cessions.

Au 30 juin 2023, la situation de liquidité du Groupe fait ressortir :

- une trésorerie brute de 2 125 millions d'euros (dont 1 135 millions d'euros en France) reflétant le tirage des lignes de crédit confirmées à hauteur de 2 462 millions d'euros (dont 2 241 millions d'euros au niveau du périmètre France) ;
- un solde de 19 millions d'euros sur le compte séquestre Quatrim utilisable pour le remboursement de cette dette.

Plus précisément, la structure de l'endettement financier de Casino Guichard-Perrachon hors financements opérationnels se présente ainsi au 30 juin 2023 (hors segments LATAM qui ont leur propre autonomie financière) :

- Dettes sécurisées de 4 029 millions d'euros (valeur nominale) :
  - RCF : 1 799 millions d'euros à échéance juillet 2026 (mai 2025 si le Term Loan B à échéance août 2025 n'est pas remboursé ou refinancé à cette date) ;
  - RCF : 252 millions d'euros à échéance octobre 2023 ;
  - Term Loan B : 1 425 millions d'euros à échéance août 2025;
  - Les obligations High Yield sécurisées émises par Quatrim : 553 millions d'euros à échéance janvier 2024.
- Dettes non sécurisées de 3 591 millions d'euros (valeur nominale) :
  - Les obligations High Yield non sécurisées émises par Casino : 925 millions d'euros dont 400 et 525 millions d'euros à échéance respectivement janvier 2026 et avril 2027 ;
  - Les obligations EMTN : 1 281 millions d'euros dont 509, 357 et 415 millions d'euros à échéance respectivement mars 2024, février 2025 et août 2026 ;
  - Les TSSDI : 1 350 millions d'euros sans échéance.

Les financements opérationnels du périmètre France Retail s'élèvent à 333 millions d'euros au 30 juin 2023 et portent sur le RCF Monoprix, la ligne bilatérale de la Bred chez Monoprix, les obligations Fidera chez Monoprix, la ligne LCL, les dettes des affiliés de Franprix, le programme de NEU CP et d'autres dettes bancaires.

Par ailleurs, le Groupe continue à gérer sa liquidité selon les principes de gestion historiques tels que décrits dans les comptes consolidés 2022 mais dans le cadre du processus de conciliation et en tenant compte de la situation financière dégradée du Groupe.

Notamment, le Groupe effectue des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7 et effectue également des opérations de financement des fournisseurs.

Les dettes fournisseurs au 30 juin 2023 incluent un montant de 609 millions d'euros (dont 302 et 307 millions d'euros respectivement liés aux segments France Retail et Latam Retail) ayant fait l'objet d'un programme de « reverse factoring » vs 1 217 millions d'euros au 31 décembre 2022 (dont 520, 664 et 33 millions d'euros respectivement liés aux segments France Retail, Latam Retail et E-commerce).

Financements corporate soumis à covenants

Casino, Guichard-Perrachon est soumis sur le périmètre France Retail (hors GreenYellow) et E-Commerce aux covenants suivants sur une fréquence trimestrielle (sur la base d'agrégats 12 mois glissants) :

Nature du covenant à respecter (France et E-commerce)	Nature des financements soumis à covenants	Fréquence des tests	Résultat du covenant au 30 juin 2023
Dette brute sécurisée (1) / EBITDA(2) <= 3,5	▪ RCF de 2 051 millions d'euros	Trimestrielle	**13,49**
EBITDA(2) / coût de l'endettement financier net (3) >= 2,5			**1,13**

(1) La dette brute sécurisée telle que définie dans la documentation bancaire ne concerne que les dettes financières bénéficiant de suretés, des segments France Retail et E-commerce tels que présentés en note 9.2.1 et de certaines holdings de GPA présentées dans le secteur Latam Retail (notamment Segisor). Les dettes concernées au 30 juin 2023 sont principalement (i) le Term Loan B d'un montant de 1 425 millions d'euros, (ii) les obligations High Yield Quatrim pour 553 millions d'euros, et (iii) la part tirée de la ligne « RCF » soit 2 051 millions d'euros au 30 juin 2023

(2) L'EBITDA tel que défini dans les contrats bancaires correspond au Résultat Opérationnel Courant France Retail et E-commerce, retraité (i) des dotations nettes aux amortissements et provisions, (ii) des remboursements de passifs de loyers et (iii) des intérêts financiers versés liés aux passifs de loyers calculés au périmètre France Retail et E-commerce

(3) Le coût de l'endettement financier net tel que défini dans le contrat bancaire correspond à celui du périmètre France Retail et E-commerce

Le Groupe a obtenu le 27 juillet 2023 l'accord (« waiver ») de la part des prêteurs du RCF sur les covenants ainsi que sur les clauses de changement de contrôle permettant d'éviter toute accélération de remboursement de dettes pour les motifs de non-respect de ratios financiers au 30 juin 2023 et lors du changement de contrôle de Casino, Guichard-Perrachon à la date de réalisation de la restructuration financière (note 1.2.1). L'effectivité de ce waiver est soumise à la satisfaction de certaines conditions, notamment la remise par le Groupe aux prêteurs au titre du RCF de certaines confirmations et régularisations et certains éléments d'information. Enfin, une demande faite par les conciliateurs aux prêteurs vise également à obtenir une renonciation sur un éventuel cas de défaut au titre des covenants financiers au 30 septembre 2023.

Note 10 Capitaux propres

10.1 Eléments sur capital social, sur actions propres et d'autocontrôle

Au 30 juin 2023, le capital social s'élève à 165 892 132 euros et est composé de 108 426 230 actions émises et entièrement libérées tout comme au 31 décembre 2022. Les actions ont une valeur nominale de 1,53 euro.

Au 30 juin 2023, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 5 092 (68 420 actions représentant 2 millions d'euros au 31 décembre 2022). Elles ont été acquises principalement dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

Par ailleurs, 175 000 actions propres sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité représentant 1 million d'euros (aucune action au 31 décembre 2022).

Ainsi le nombre total d'actions propres détenues par le Groupe au 30 juin 2023 s'élève à 180 092 représentant un montant de 1 million d'euros (68 420 actions représentant 2 millions d'euros au 31 décembre 2022).

10.2 Composition des autres réserves

En millions d'euros	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Instruments de capitaux propres (i)	Instruments de dette (i)	Total autres réserves
Au 1er janvier 2022	**(14)**	**(1)**	**(2 963)**	**(103)**	**(4)**	**(1)**	**(3 086)**
Variations	7	-	121	34	(30)	-	132
Au 31 décembre 2022	**(7)**	**(1)**	**(2 842)**	**(70)**	**(33)**	**(1)**	**(2 955)**
Variations	(1)	-	551	5	(11)	-	544
Au 30 juin 2023	**(8)**	**(1)**	**(2 292)**	**(64)**	**(45)**	**(1)**	**(2 411)**

(i) Instruments évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (OCI)

10.3 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 30 JUIN 2023

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2023	Variation 2023	Clôture 30 juin 2023	Ouverture 2023	Variation 2023	Clôture 30 juin 2023	Clôture 30 juin 2023
Brésil	**(2 118)**	537	**(1 581)**	**(3 320)**	65	**(3 255)**	**(4 836)**
Argentine	**(273)**	(29)	**(302)**	**(127)**	(40)	**(166)**	**(468)**
Colombie	**(385)**	22	**(362)**	**(689)**	111	**(578)**	**(940)**
Uruguay	**(93)**	15	**(78)**	**(48)**	3	**(44)**	**(122)**
Etats-Unis	**20**	-	**20**	**2**	-	**2**	**22**
Pologne	**4**	5	**10**	-	-	**-**	**10**
Hong-Kong	**1**	-	**1**	**-**	-	**-**	**1**
Autres	**-**	-	**-**	**(1)**	-	**(1)**	**(1)**
Total écarts de conversion	**(2 842)**	**551**	**(2 292)**	**(4 183)**	**140**	**(4 043)**	**(6 334)**

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2022

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2022	Variation 2022	Clôture 2022	Ouverture 2022	Variation 2022	Clôture 2022	Clôture 2022
Brésil	(2 265)	147	**(2 118)**	(3 498)	178	**(3 320)**	**(5 438)**
Argentine	(239)	(35)	**(273)**	(82)	(45)	**(127)**	**(400)**
Colombie	(371)	(13)	**(385)**	(582)	(107)	**(689)**	**(1 074)**
Uruguay	(113)	20	**(93)**	(93)	46	**(48)**	**(140)**
Etats-Unis	20	-	**20**	1	1	**2**	**22**
Pologne	6	(2)	**4**	-	-	-	**5**
Hong-Kong	1	-	**1**	-	-	**-**	**1**
Autres	(2)	3	**-**	(1)	-	**(1)**	**(1)**
Total écarts de conversion	**(2 963)**	**121**	**(2 842)**	**(4 256)**	**73**	**(4 183)**	**(7 025)**

10.4 Principaux intérêts ne donnant pas le contrôle

INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES DES PRINCIPALES FILIALES PRESENTANT DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIVES

Les informations présentées dans le tableau ci-dessous sont en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe. Les montants sont présentés avant éliminations des comptes et opérations réciproques.

En millions d'euros	**2023**		**2022**	
	GPA [(i)]	**Grupo Éxito** [(ii)]	**GPA** [(i)]	**Grupo Éxito** [(ii)]
Pays	***Brésil***	***Colombie***	***Brésil***	***Colombie***
Pour la période du 1er semestre :				
Chiffre d'affaires	**1 692**	**2 079**	1 613	2 108
Résultat net des activités poursuivies	**(978)**	**(198)**	(143)	43
Résultat net des activités abandonnées	**(18)**	**-**	12	-
Résultat net consolidé	**(996)**	**(198)**	**(130)**	**43**
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités poursuivies	***(566)***	***(113)***	*(84)*	*32*
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les activités abandonnées	***(11)***	***-***	*7*	*-*
Autres éléments du résultat global	**78**	**82**	218	152
Résultat global de l'exercice	**(919)**	**(116)**	**87**	**195**
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***(532)***	***(38)***	*49*	*139*
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**(5)**	**(91)**	(775)	(183)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**(25)**	**(50)**	650	(115)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements	**(67)**	**84**	(308)	(32)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	**42**	**28**	108	46
Variation de trésorerie	**(56)**	**(28)**	**(325)**	**(283)**
Dividendes versés au Groupe [(iii)]	**-**	**-**	*7*	*-*
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'exercice [(iii)]	**-**	***15***	*11*	*13*
Au 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 :				
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle [(iv)]	***59,1%***	***60,5%***	*59,1%*	*60,5%*
% des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle [(iv)]	***59,1%***	***60,5%***	*59,1%*	*60,5%*
Actifs non courants	**2 801**	**2 468**	3 563	2 477
Actifs courants	**1 464**	**1 310**	1 493	1 165
Passifs non courants	**(2 221)**	**(467)**	(2 214)	(489)
Passifs courants	**(1 265)**	**(1 685)**	(1 187)	(1 439)
Actif net	**780**	**1 626**	**1 655**	**1 713**
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	***354***	***1 260***	*860*	*1 284*
% de détention moyen du Groupe sur le 1er semestre	***40,9%***	***39,5%***	*41,0%*	*39,6%*
% de détention du Groupe au 30 juin	***40,9%***	***39,5%***	*41,0%*	*39,6%*

(i) GPA hors Éxito, l'Uruguay et l'Argentine
(ii) Éxito y compris l'Uruguay et l'Argentine
(iii) GPA et Éxito ont une obligation de distribuer des dividendes à hauteur de respectivement 25%, 25% et 50% du bénéfice net de l'exercice
(iv) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau s'entendent aux bornes du groupe Casino et ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes

10.5 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 10 mai 2023 a approuvé la décision de ne pas distribuer de dividendes en 2023, au titre de l'exercice 2022.
Les décisions liées aux futures distributions seront prises en fonction de la situation financière du Groupe, dans son intérêt social et dans le respect de la documentation bancaire et obligataire.

Les coupons attribuables aux porteurs de TSSDI se présentent comme suit :

en millions d'euros	**30 juin 2023**	**30 juin 2022**
Coupons attribuables aux porteurs de TSSDI (Impact capitaux propres)	**54**	**43**
Dont montant versé au cours de l'exercice	35	32
Dont montant à verser	19	11
Impact tableau de flux de trésorerie de l'exercice	**42**	**34**
Dont coupons attribués et payés sur l'exercice	35	32
Dont coupons attribués sur l'exercice précédent et payés sur l'exercice	7	2

Note 11 Autres provisions

11.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1er janvier 2023	Dotations 2023	Reprises utilisées 2023	Reprises non utilisées 2023	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	30 juin 2023
Litiges	537	106	(23)	(43)	(38)	33	-	**571**
Divers risques et charges	103	23	(13)	(14)	(3)	-	18	**115**
Restructurations	104	7	(13)	(3)	-	-	-	**95**
Total autres provisions	**744**	**135**	**(49)**	**(61)**	**(41)**	**34**	**18**	**782**
dont non courant	*515*	*100*	*(18)*	*(42)*	*(38)*	*33*	*(8)*	***543***
dont courant	*229*	*36*	*(31)*	*(19)*	*(3)*	*-*	*26*	***238***

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires…), fiscale ou économique (contrefaçons...) ou de fiscalité indirecte.

De manière plus spécifique, les provisions pour litiges qui s'élèvent à 571 millions d'euros comprennent 521 millions d'euros de provisions relatives au Brésil (note 11.2) dont les dotations, reprises utilisées et reprises non utilisées afférentes s'élèvent respectivement à 98, 16 et 41 millions d'euros.

11.2 Détail des provisions pour litiges du Brésil

en millions d'euros	Litiges PIS / Cofins / CPMF (i)	Autres litiges fiscaux (ii)	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
30 juin 2023 (iii)	**62**	**278**	**140**	**41**	**521**
31 décembre 2022	**58**	**253**	**134**	**40**	**485**
Dont GPA	*53*	*248*	*118*	*36*	***456***
Dont Sendas	*5*	*5*	*15*	*4*	***29***

(i) TVA et taxes assimilées
(ii) Taxes indirectes (ICMS principalement)
(iii) Uniquement GPA

Dans le cadre des litiges présentés ci-dessus et ci-après en note 11.3, GPA (et Sendas jusqu'à sa perte de contrôle en mars 2023) contestent le paiement de certains impôts, cotisations et obligations salariales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements au titre de dépôts judiciaires présentés en « autres actifs non courants ». À ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA, présentées en engagements hors bilan.

en millions d'euros	30 juin 2023 (i)		
	Dépôts judiciaires versés	Actifs immobilisés donnés en garantie	Garanties bancaires
Litiges fiscaux	**77**	**96**	**1 999**
Litiges salariaux	**40**	**-**	**208**
Litiges civils et autres	**13**	**2**	**89**
Total	**130**	**98**	**2 296**

(i) Uniquement GPA

en millions d'euros	31 décembre 2022					
	Dépôts judiciaires versés		Actifs immobilisés donnés en garantie		Garanties bancaires	
	GPA	Sendas	GPA	Sendas	GPA	Sendas
Litiges fiscaux	86	2	101	-	1 718	124
Litiges salariaux	37	6	-	-	177	16
Litiges civils et autres	12	2	2	-	73	90
Total	**135**	**10**	**103**	**-**	**1 968**	**230**

11.3 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers, des organismes sociaux ou l'administration fiscale de certains pays (dont principalement le Brésil – voir ci-dessous - et à hauteur de 41 millions d'euros au titre de contentieux avec les douanes et l'URSSAF du périmètre France Retail).

Comme indiqué en note 3.3.1, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

- **Assignations par la DGCCRF d'AMC et d'INCAA et enquêtes des autorités de la concurrence française et européenne**

En février 2017, le ministre de l'Économie, représenté par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a assigné AMC et les enseignes du groupe Casino devant le Tribunal de commerce de Paris en remboursement à 41 fournisseurs d'une somme globale de 22 millions d'euros portant sur une série d'avoirs émis en 2013 et 2014, assorti d'une amende civile de 2 millions d'euros.
Par jugement rendu le 27 avril 2020, le Tribunal de commerce de Paris a débouté la DGCCRF pour la majorité de ses demandes, a jugé que les manquements allégués concernant 34 fournisseurs n'étaient pas démontrés et n'a fait droit que partiellement aux demandes de la DGCCRF concernant les 7 autres fournisseurs. Au final, AMC a été condamnée au remboursement d'avoirs émis en 2013 et 2014 par 7 fournisseurs portant sur un montant de 2 millions d'euros, ainsi qu'au versement d'une amende civile d'1 million d'euros.
Cependant, la DGCCRF a interjeté appel de ce jugement en janvier 2021. L'exécution provisoire n'a pas été demandée et l'appel est donc suspensif.
La procédure judiciaire est toujours en cours. Une ordonnance de clôture sera rendue le 5 septembre 2023 et l'audience de plaidoirie se tiendra le 13 septembre 2023. Le groupe Casino maintient sa position quant au respect de la réglementation en vigueur dans le cadre de ses négociations avec les fournisseurs concernés. Sur cette base appuyée par l'avis de son conseiller juridique, le Groupe considère que le risque sur les comptes est limité.

De plus, la centrale de négociation commune d'Intermarché et Casino, la société INCA Achats et chacune de ses mères respectives ont été assignées le 11 avril 2017 pour déséquilibre dans la relation économique et pratiques commerciales abusives en 2015 à l'encontre de 13 multinationales du secteur de l'hygiène-parfumerie, assortie d'une demande d'amende civile de 2 millions d'euros.
Le Tribunal de Commerce de Paris a rendu son jugement le 31 mai 2021 et a condamné Casino à une amende civile de 2 millions d'euros. Le Groupe a interjeté appel le 12 juillet 2021 devant la cour d'appel de Paris et maintient sa position quant au respect de la réglementation en vigueur dans le cadre de ses négociations avec les fournisseurs concernés. Néanmoins, l'exécution provisoire ayant été accordée, l'amende a dû être soldée en décembre 2021. Par un arrêt en date du 15 mars 2023, la Cour d'appel a confirmé l'amende civile de 2 millions d'euros. Le Groupe s'est pourvu en cassation et le pourvoi est actuellement pendant.

Enfin, en février 2017, la Commission européenne a conduit des opérations de visite et saisies dans les locaux des sociétés Casino, Guichard-Perrachon Achats Marchandises Casino – A.M.C. (anciennement E.M.C. Distribution) et Intermarché-Casino Achats (INCA-A) concernant les marchés de l'approvisionnement en biens de consommation courante, de la vente de services aux fabricants de produits de marque et de vente aux consommateurs de biens de consommation courante.
En outre, en mai 2019, la Commission européenne a procédé à de nouvelles opérations de visite et saisies dans les locaux des mêmes sociétés (sauf INCA-A, qui a depuis cessé son activité et est en cours de liquidation).
Aucune communication de griefs n'a été adressée par la Commission européenne.
Le 5 octobre 2020, le Tribunal de l'Union européenne a rendu un arrêt annulant partiellement les opérations de visite et saisies intervenues en février 2017. La Cour de Justice de l'Union Européenne a rendu son arrêt le 9 mars 2023 annulant entièrement la décision diligentant les opérations de visites et saisies intervenues en février 2017 dans les locaux des sociétés susnommées et condamnant la Commission Européenne aux dépens. La Commission européenne a tiré toutes les conséquences de cette décision rarissime et a clôturé officiellement cette procédure le 18 avril 2023.
S'agissant des décisions autorisant la deuxième série d'opérations de visite et saisies intervenues en mai 2019 qui ont également fait l'objet d'un recours pendant, la Commission a informé les requérantes, en juillet 2023, qu'elle avait adopté une décision de retrait des décisions attaquées. Toutefois, les sociétés du groupe Casino ont décidé de maintenir leur recours devant le Tribunal de l'Union afin d'obtenir la condamnation de la Commission aux entiers dépens tant que cette dernière ne se sera pas engagée à supporter l'intégralité de ces coûts.

- **Litige entre Cnova et Via Varejo**

Le 31 octobre 2016, en amont de l'annonce de décision de GPA d'engager le processus de cession de sa participation dans Via Varejo, Via Varejo a concrétisé son rapprochement avec Cnova Brésil qui représentait l'activité e-commerce au Brésil à l'issue duquel Via Varejo a acquis 100 % de Cnova Brésil auprès de Cnova N.V (« Cnova »). Cet accord contenait, entre autres, des clauses habituelles d'indemnisation au titre de garantie de passif.
En septembre 2019, Via Varejo a notifié à Cnova un appel en garantie pour un montant non documenté d'environ 65 millions de réais (11 millions d'euros), concernant des litiges sociaux et clients. Suite à cette notification, Cnova et Via Varejo ont échangé des informations dans le but d'analyser l'existence et, le cas échéant, l'étendue de la demande d'indemnisation. Compte tenu de la longue analyse en cours et des discussions potentielles qui vont en découler, Cnova

n'était pas en mesure de déterminer l'étendue de son exposition à ce risque. Le 20 juillet 2020, Cnova a reçu une notification indiquant que Via Varejo avait débuté la procédure d'arbitrage. Le 22 janvier 2021, Via Varejo a soumis sa déclaration dans le cadre de cette procédure mais aucune nouvelle preuve n'a été apportée au dossier. Début mars 2022, Cnova a reçu un rapport de l'expert nommé par le tribunal ; ce rapport indique (i) qu'un nombre important de demandes ne répondent pas aux critères d'éligibilité tels que décrits dans l'accord et (ii) que le montant de 65 millions de réais doit être diminué de la contribution de Via Varejo de 22% et d'environ 25 millions de réais de franchise. Par ordonnance rendue en juillet 2022, le tribunal a chargé l'expert d'effectuer des examens complémentaires sur 19 700 demandes de tiers. La décision finale du tribunal doit être rendue courant 2023. La direction de Cnova ainsi que leurs conseils ont analysé le rapport de l'expert et ont estimé le risque résiduel comme non matériel.

- **Passifs fiscaux, sociaux et civils éventuels au Brésil**

en millions d'euros	30 juin 2023 (i)	31 décembre 2022	*Dont GPA*	*Dont Sendas*
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	129	113	*109*	*4*
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	227	253	*145*	*109*
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	1 225	936	*820*	*115*
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	27	26	*23*	*3*
ICMS (TVA)	1 161	1 143	*951*	*192*
Litiges civils	74	71	*63*	*8*
Total	**2 843**	**2 542**	**2 111**	**431**

(i) Uniquement GPA

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de la société. Au 30 juin 2023, le montant estimé s'élève à 29 millions d'euros pour GPA (31 décembre 2022 : 27 millions d'euros dont 25 et 2 millions d'euros respectivement pour GPA et Sendas).

Par ailleurs, Casino a accordé à GPA une garantie spécifique qui porte sur des notifications reçues de l'administration pour un montant cumulé au 30 juin 2023 de 2 102 millions de réais, soit 398 millions d'euros (31 décembre 2022 : 1 922 millions de réais), intérêts et pénalités compris et sur lesquelles Casino s'engage à indemniser sa filiale à hauteur de 50% du préjudice que cette dernière subirait pour autant que ce préjudice soit définitif. Sur la base de l'engagement donné par Casino à sa filiale, l'exposition ressort à 1 051 millions de réais, soit 199 millions d'euros (31 décembre 2022 : 961 millions de réais, soit 170 millions d'euros). Les risques sous-jacents sont considérés possibles ; à ce titre, aucune provision n'est constatée dans les comptes.

Note 12 Transactions avec les parties liées

La société Casino, Guichard-Perrachon est contrôlée par la société Rallye, elle-même détenue par Foncière Euris. Au 30 juin 2023, le groupe Rallye détient 51,9% du capital de Casino, Guichard-Perrachon et 64,3% des droits de vote (sur la base du nombre de droits de vote réels déduction faite des actions auto-détenues) comprenant les 11,4% du capital placées en fiducie sureté Fiducie Rallye/Equitis Gestion (7,9% des droits de vote).

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. La Société et ses filiales bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'Euris et de Foncière Euris (mise à disposition de personnel et de locaux). Le montant enregistré en charge sur la période relatif à ces conventions envers Casino et ses filiales s'élève à 2,4 millions d'euros dont 2 millions d'euros au titre de l'assistance en matière stratégique et 0,3 million d'euros au titre de la mise à disposition de personnel et de locaux.

Les relations avec les autres parties liées, y compris les modalités de rémunération des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2022, et aucune transaction inhabituelle par sa nature ou son montant n'est intervenue au cours de la période.

Les transactions avec les entreprises associées et coentreprises sont présentées en note 3.3.2

Note 13 Evénements postérieurs à la clôture

Classement selon IFRS 5 de Grupo Exito postérieurement à la clôture

Suite à l'approbation du 20-F le 25 juillet 2023 par la SEC, la demande de transfert des actions aux programmes d'ADR (*American Depository Receipts*) et de BDR (*Brazilian Depository Receipts*) a été déposée à la SFC (*Superintendencia Financiera de Colombia*) colombienne le 26 juillet 2023. La validation de la SFC colombienne et la première cotation devraient avoir au cours du mois d'août 2023. Cette dernière étape finalise l'opération de scission de GPA et Grupo Exito (y compris l'Uruguay et l'Argentine). Dans la continuité, le Groupe a pris la décision d'entrer dans un processus de cession de Grupo Exito.
En conséquence, dans la mesure où la vente d'Exito est considérée hautement probable et en application d'IFRS 5 – « actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » :

- les actifs et passifs détenus en vue de la vente seront présentés au bilan sur une ligne distincte à partir de juillet 2023 ;
- les résultats nets après impôt et les flux de trésorerie de Grupo Exito des années 2022 et 2023 seront présentés sur une ligne distincte du compte de résultat "Résultat net des activités abandonnées" dans les états financiers consolidés annuels 2023.

Les comptes du 30 juin 2023 et 30 juin 2022 retraités du classement de Grupo Exito en activité abandonnée se présenterait comme suit :

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2023 et 30 juin 2022

en millions d'euros	30 juin 2023 retraité	30 juin 2022 retraité
Chiffre d'affaires	8 885	9 343
Résultat opérationnel courant	**(309)**	**67**
Résultat opérationnel	**(1 747)**	**(170)**
Coût de l'endettement financier net	(189)	(175)
Autres produits et charges financiers	(225)	(154)
Résultat avant impôt	**(2 160)**	**(499)**
Résultat net des activités poursuivies	**(2 630)**	**(363)**
Dont part du Groupe	*(2 052)*	*(268)*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*(577)*	*(95)*
Résultat net des activités abandonnées	**(290)**	**87**
Dont part du Groupe	*(179)*	*9*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*(112)*	*78*
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(2 920)**	**(277)**
Dont part du Groupe	*(2 231)*	*(259)*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*(689)*	*(17)*

Etat des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2023 et 30 juin 2022

en millions d'euros	30 juin 2023 retraité	30 juin 2022 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (activités poursuivies)	**(1 056)**	**(326)**
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (activités poursuivies)	**(285)**	**481**
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (activités poursuivies)	**1 039**	**(1 136)**
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies	*76*	*122*
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées	*49*	*115*
Variation de la trésorerie nette	**(320)**	**(750)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	*2 265*	*2 223*
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	*1 945*	*1 472*

Le montant de l'actif net de Grupo Exito dans les comptes consolidés du 30 juin 2023 s'élève à 1 626 millions d'euros dont 366 millions d'euros en part du Groupe (note 10.4).

Lors de la perte de contrôle de Grupo Exito, les autres éléments recyclables du résultat global seront recyclés en résultat. Parmi ces autres éléments recyclables figurent la réserve de conversion (part du Groupe) d'un montant de -742 millions d'euros au 30 juin 2023 (note 10.3).

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Casino, Guichard-Perrachon S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023
Casino, Guichard-Perrachon S.A.
1 cours Antoine Guichard – 42000 Saint-Etienne

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Casino, Guichard-Perrachon S.A.

1 cours Antoine Guichard – 42000 Saint Etienne

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 1.2.1 Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Lyon, le 2 août 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A. DELOITTE & ASSOCIES

Eric ROPERT
Associé

Rémi VINIT-DUNAND
Associé

Stéphane RIMBEUF
Associé

Attestation des personnes responsables

J’atteste à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (pages 3 à 14 de ce rapport) présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.

Le 2 août 2023
Jean-Charles Naouri
Président-Directeur général